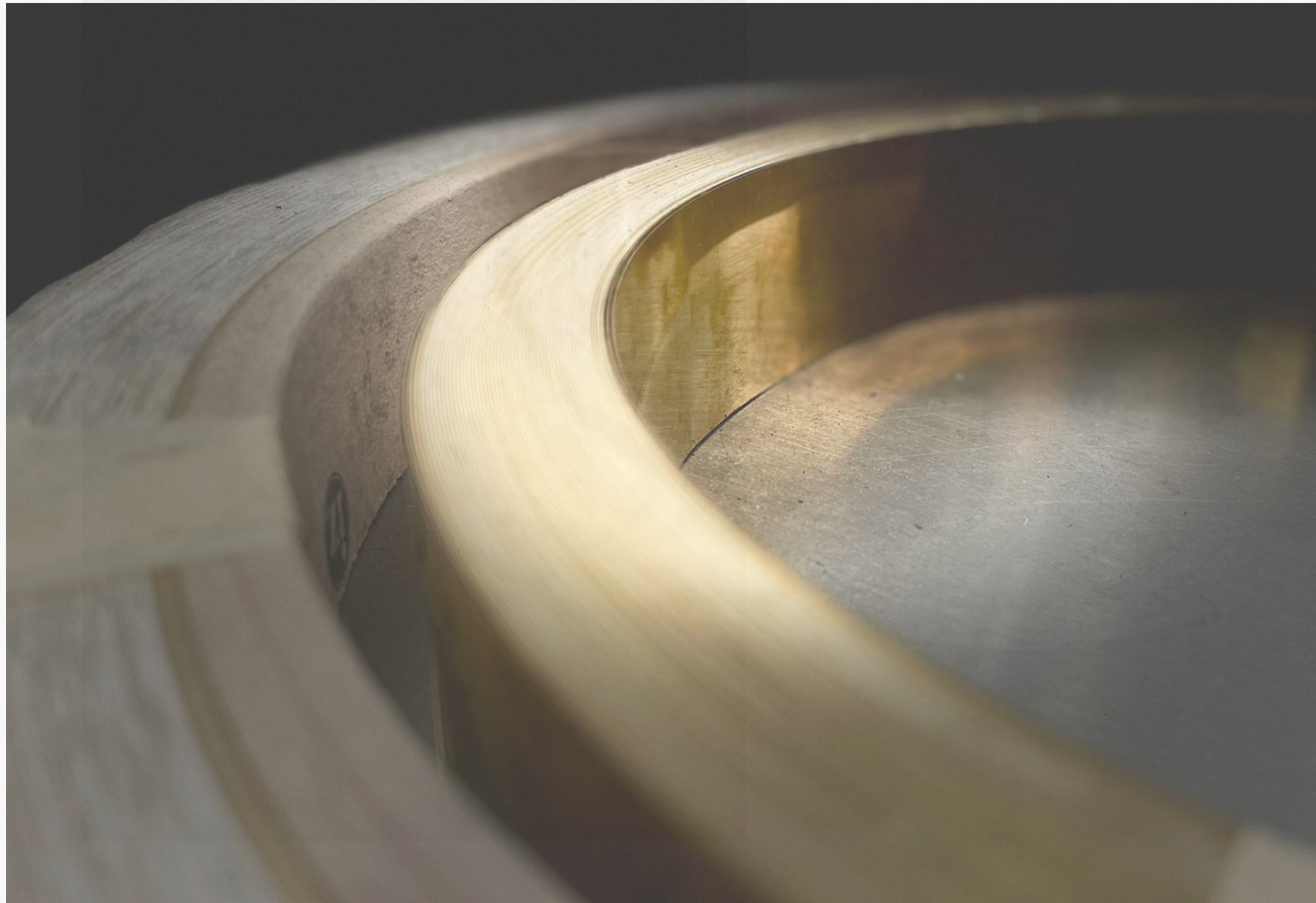


RAPPORT DE DURABILITÉ 2025

Période : Janvier à décembre 2024



3

Point de situation

4

Méthodes & approches

5

Site internet

6

Objectifs de développement durable

7

Engagement 1 - Ergonomie

9

KPI Santé et Sécurité

12

Engagement 2 - Formation

13

KPI Social

15

Engagement 3 - Environnement

17

KPI Bilan carbone

25

Engagement 4 & 5 - Chaîne d'approvisionnement

26

KPI Chaîne d'approvisionnement

27

Ethique

28

KPI Ethique

30

Fin

POINT DE SITUATION

Message du Directeur :

Comme pour tout projet d'envergure, la durabilité repose sur des principes fondamentaux : il est souvent plus simple de créer que de faire durer.

En 2024, nous avons pleinement expérimenté cette réalité. Après les premières étapes d'engagement et de mise en place, nous sommes entrés dans une phase de consolidation et de progression continue.

Nous sommes fiers d'avoir atteint un niveau de maturité qui nous permet aujourd'hui de faire vivre nos engagements au quotidien.

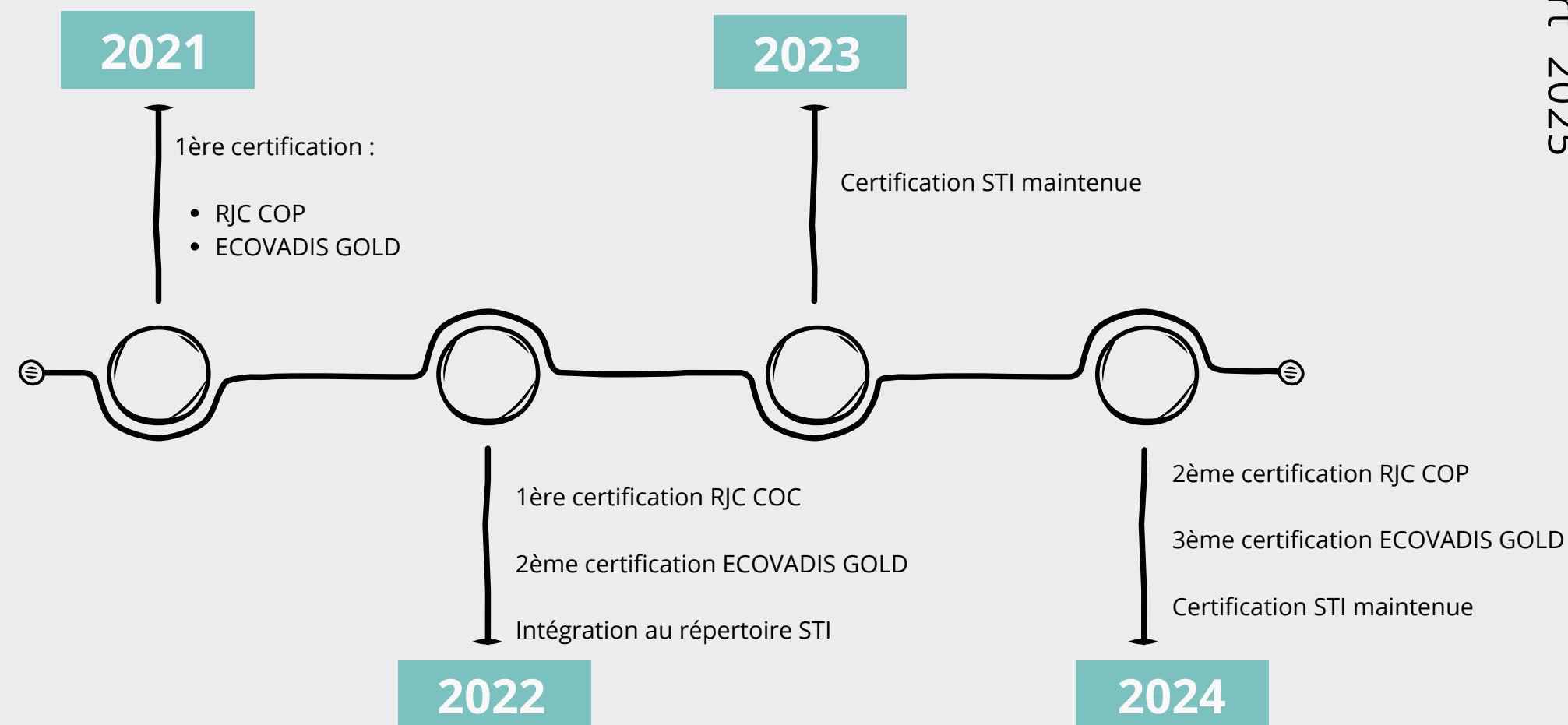
Les re-certifications RJC et EcoVadis obtenues cette année viennent confirmer la solidité de notre démarche et la mobilisation de nos équipes.

Parmi les projets marquants de 2024, nous avons entièrement repensé notre atelier d'assemblage, en intégrant des critères d'ergonomie exigeants : éclairage, ventilation, confort des postes de travail, gestion des nuisances sonores... Ce réaménagement contribue à la fois au bien-être de nos collaborateurs et à la qualité de notre production.

Par ailleurs, la mise en service de notre station photovoltaïque marque une étape importante dans la réduction de notre empreinte carbone, notamment sur le scope 2.

Pour les années à venir, le défi majeur résidera dans la réduction des émissions liées au scope 3. Cela commencera par l'élaboration d'un plan de mobilité durable, destiné à accompagner les déplacements pendulaires de nos collaborateurs.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre rapport de durabilité 2025.



Objectif

L'objectif principal de ce rapport est de partager des informations sur les impacts environnementaux, sociaux et économiques des activités de Fraprolux Swiss SA.

Principe

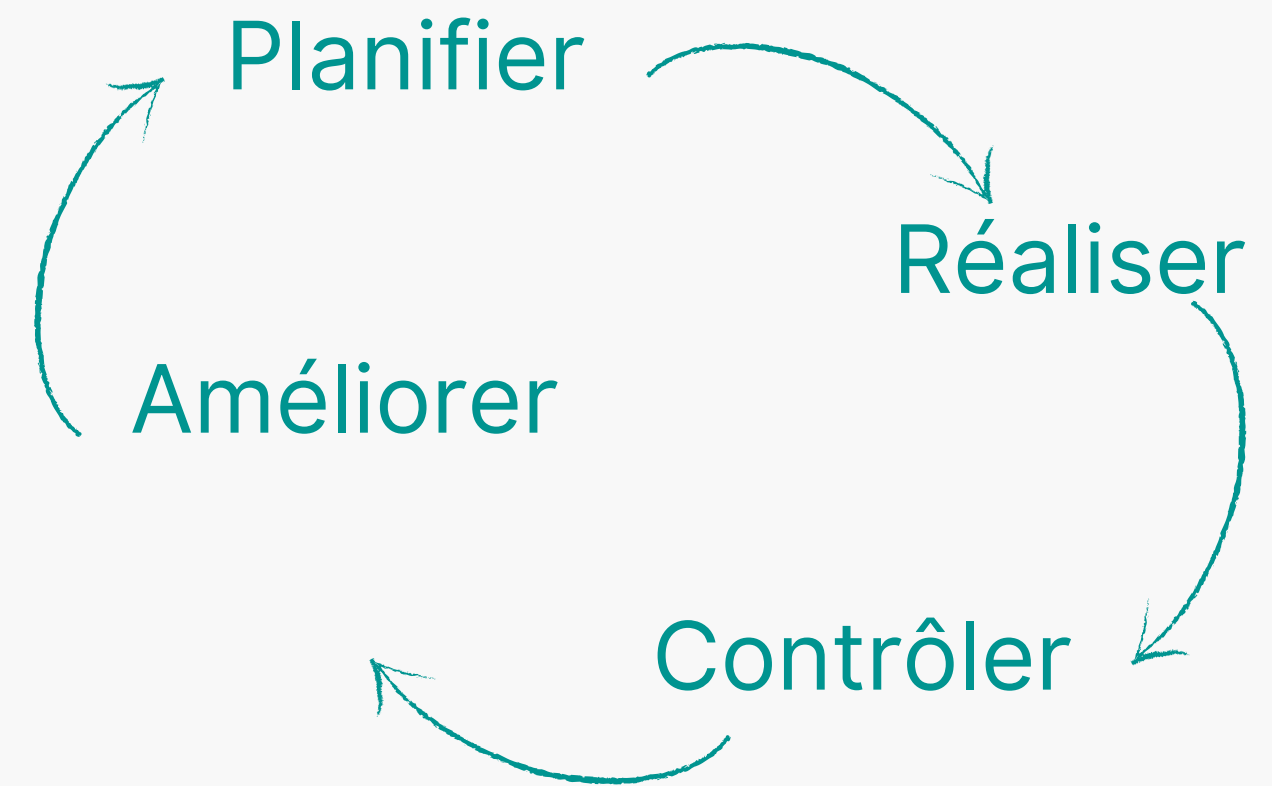
Notre démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) se veut, sur la base d'une amélioration continue.

Domaine d'application

Nos parties prenantes et leurs enjeux étant définis via notre matrice de matérialité, c'est sur ces domaines que le rapport est établi.

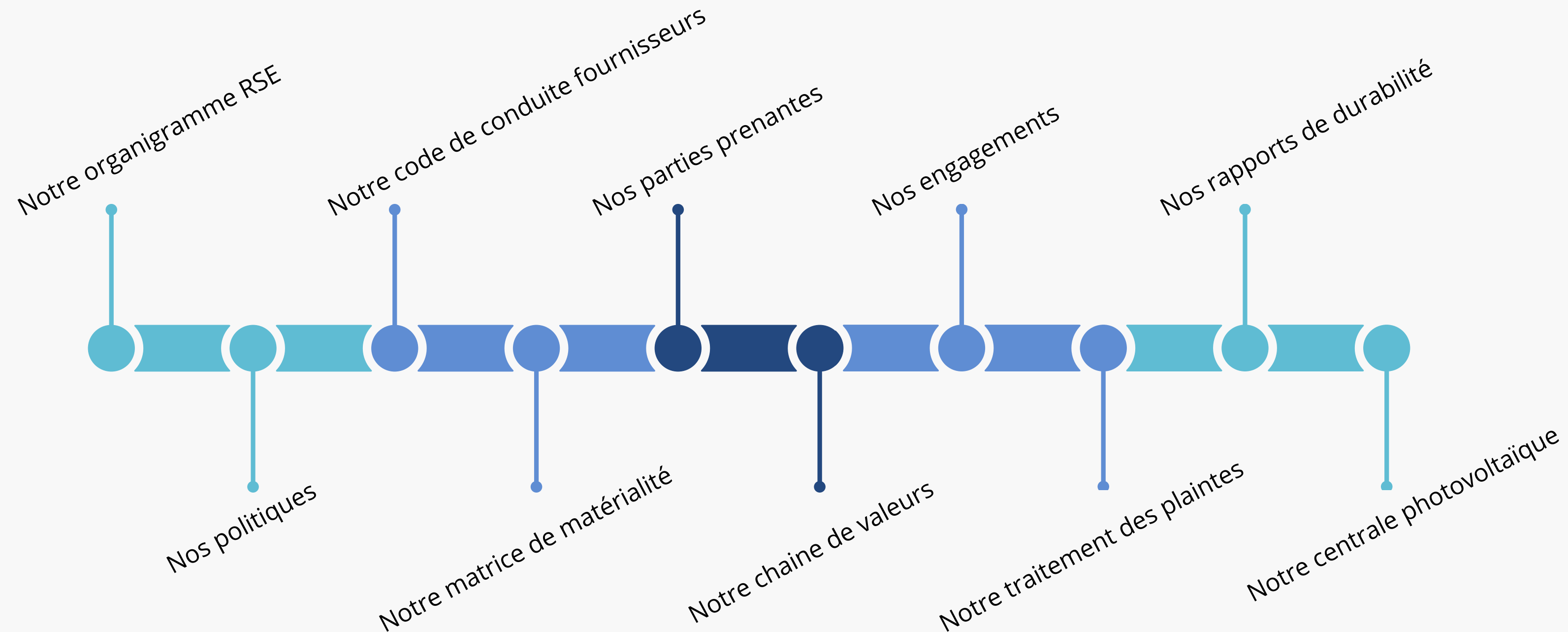
Retour

Nous sommes à l'écoute de tous les retours qu'il pourrait y avoir concernant ce rapport, car notre but est d'affiner, au mieux, les besoins de tous.



SITE INTERNET

Les thématiques suivantes sont abordées dans notre section durabilité :



ODD OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE

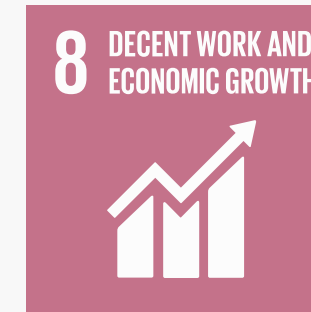


Parmi les 17 objectifs ODD, nous en avons priorisé 8.
Nous les retrouvons à travers nos 5 engagements.



ENGAGEMENT N° 1

Point de situation



Objectif :

D'ici 2027, 100 % de nos employé.e.s bénéficient d'un poste de travail adapté à la morphologie de chacun.e afin d'augmenter leur bien-être et santé sur le lieu de travail.

* Selon l'analyse du SECO recommandée dans l'Ordonnance 3 de la Loi sur le Travail, avec un conseil personnalisé annuel pour tous.tes nos employé.e.s dans l'artisanat, la production industrielle et les secteurs administratifs.

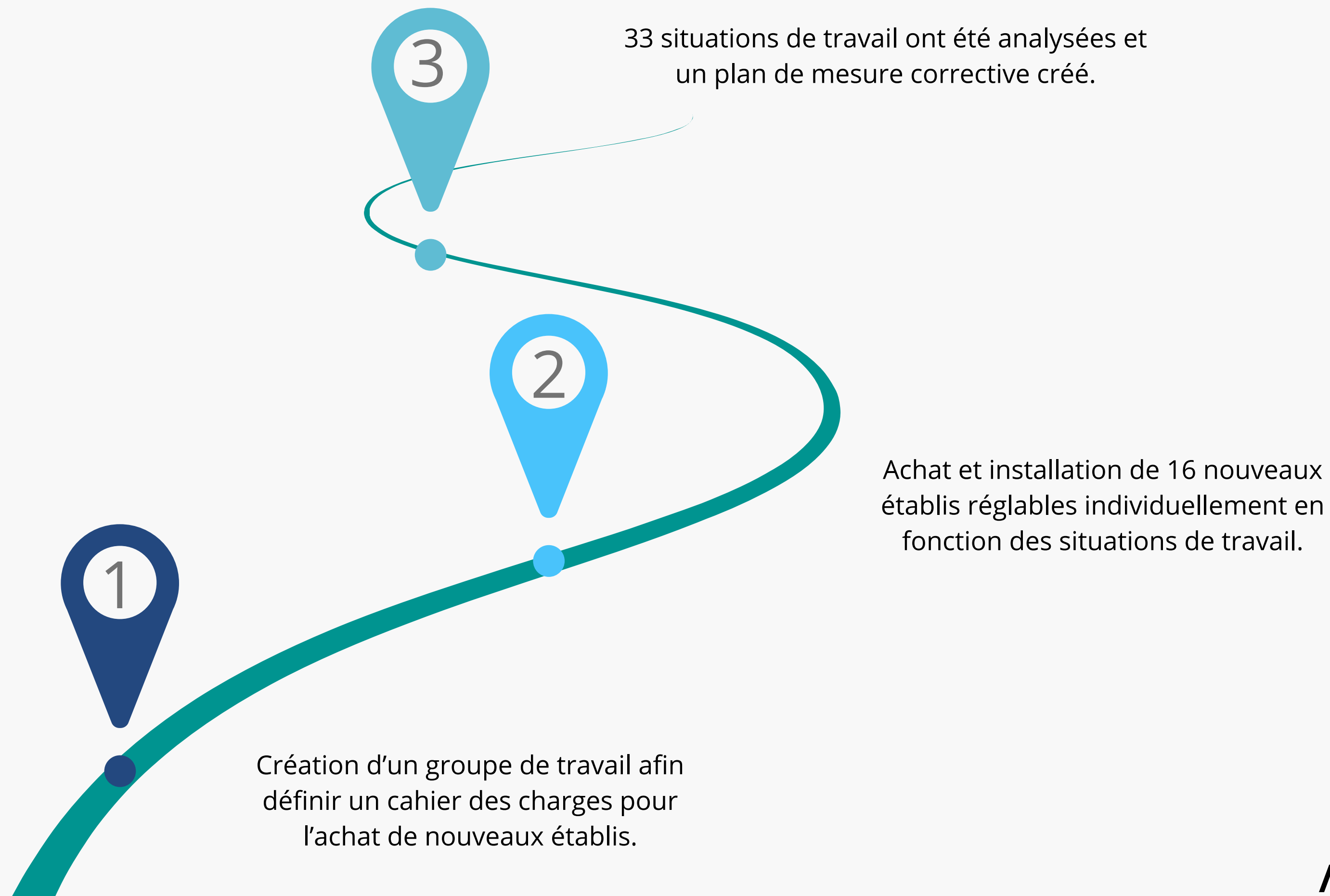
2023 :

Deux de nos collaborateurs ont suivi un programme de formation sur l'ergonomie.
Nous avons également acheté des chaises adaptées à toutes les morphologies.



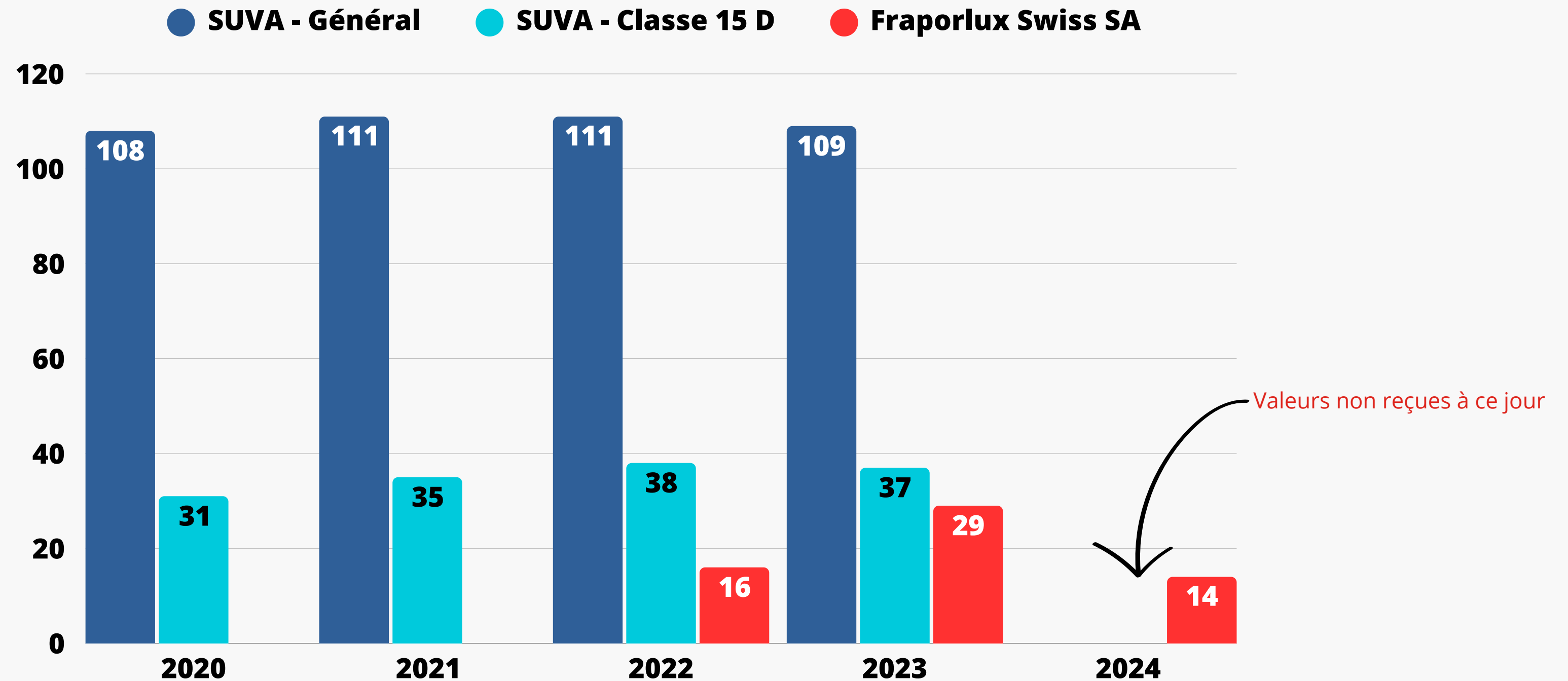
ENGAGEMENT N° 1

2024



KPI - SST SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL ACCIDENT PROFESSIONNELS

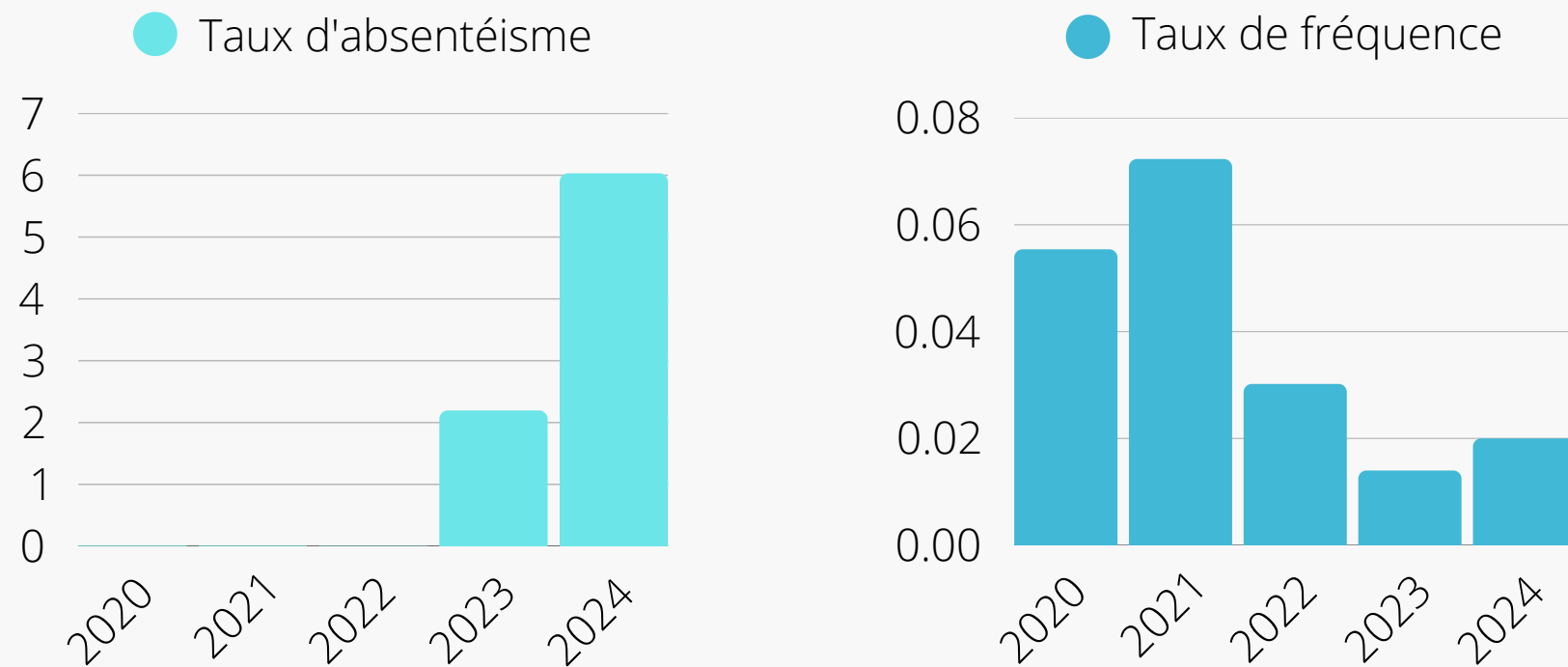
Nombre de cas reconnus à la **SUVA** PAR 1'000 TRAVAILLEURS A PLEIN TEMPS



KPI - SST SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL PAR 1'000 HEURES TRAVAILLÉES

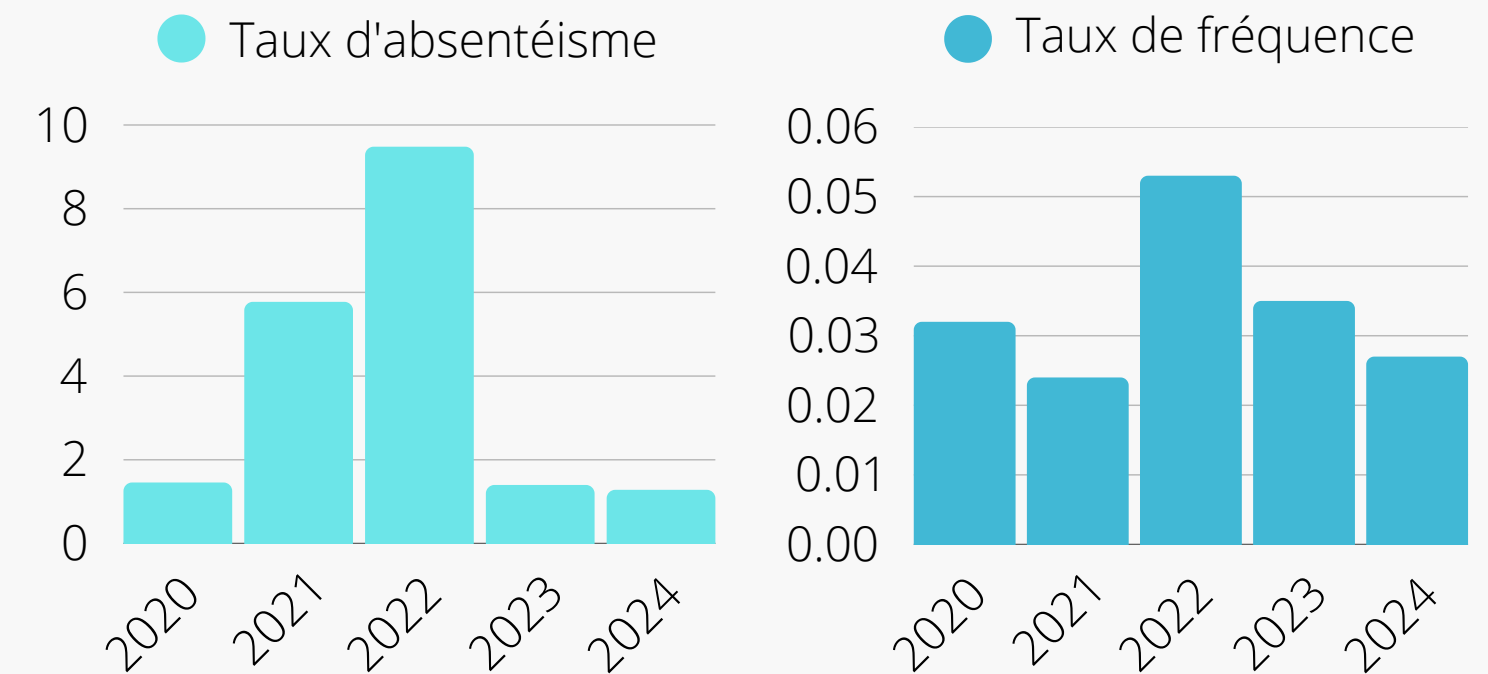
Accidents, presque'accidents et maladies professionnels

Sur les cinq dernières années, on constate **une augmentation des heures d'absences** et **une diminution de la fréquence**. Les cas sont donc moins fréquents mais plus conséquents.



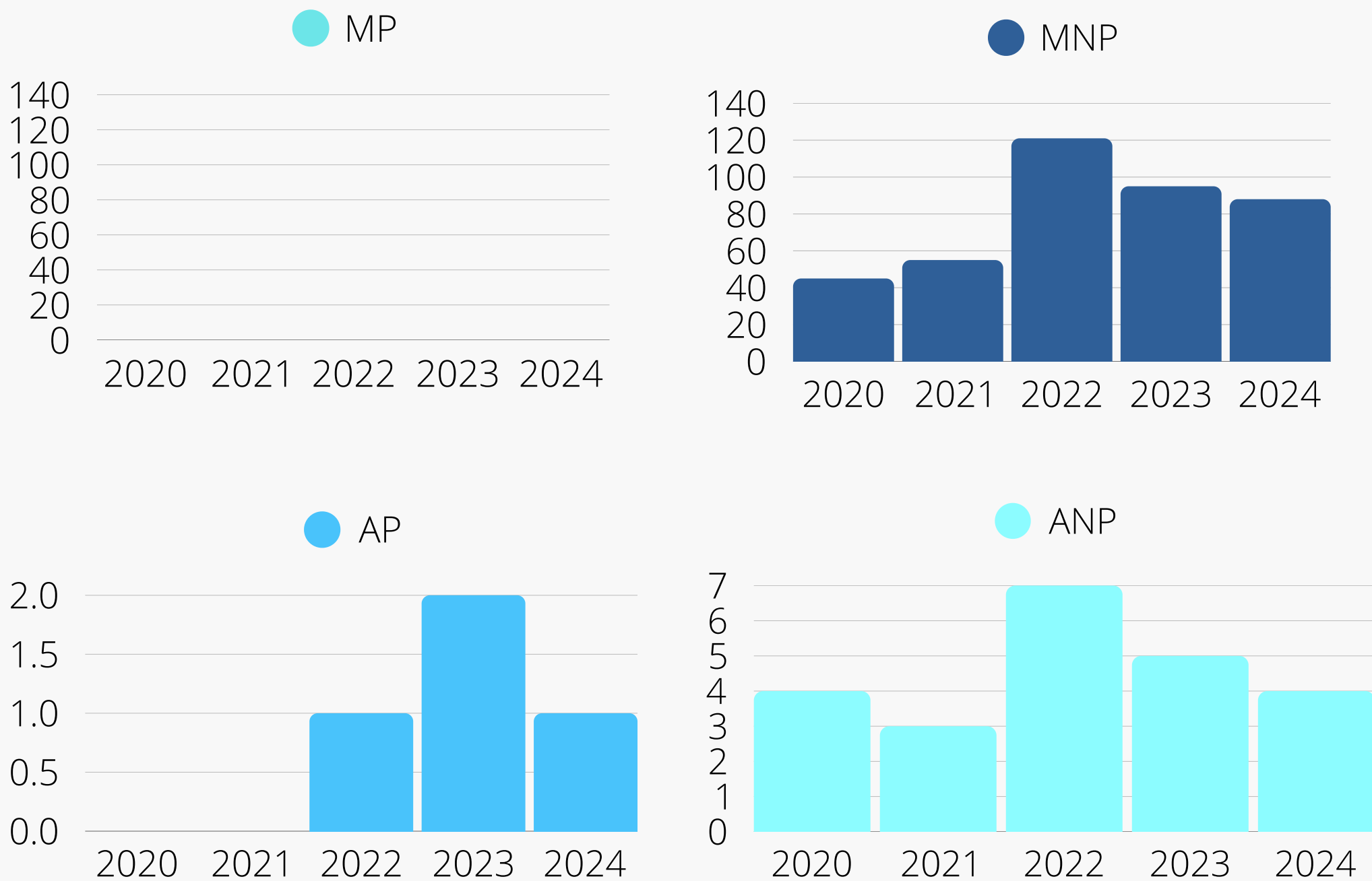
Accidents non professionnels

Sur les cinq dernières années, on constate **une diminution des heures d'absences** et de **la fréquence** des accidents.

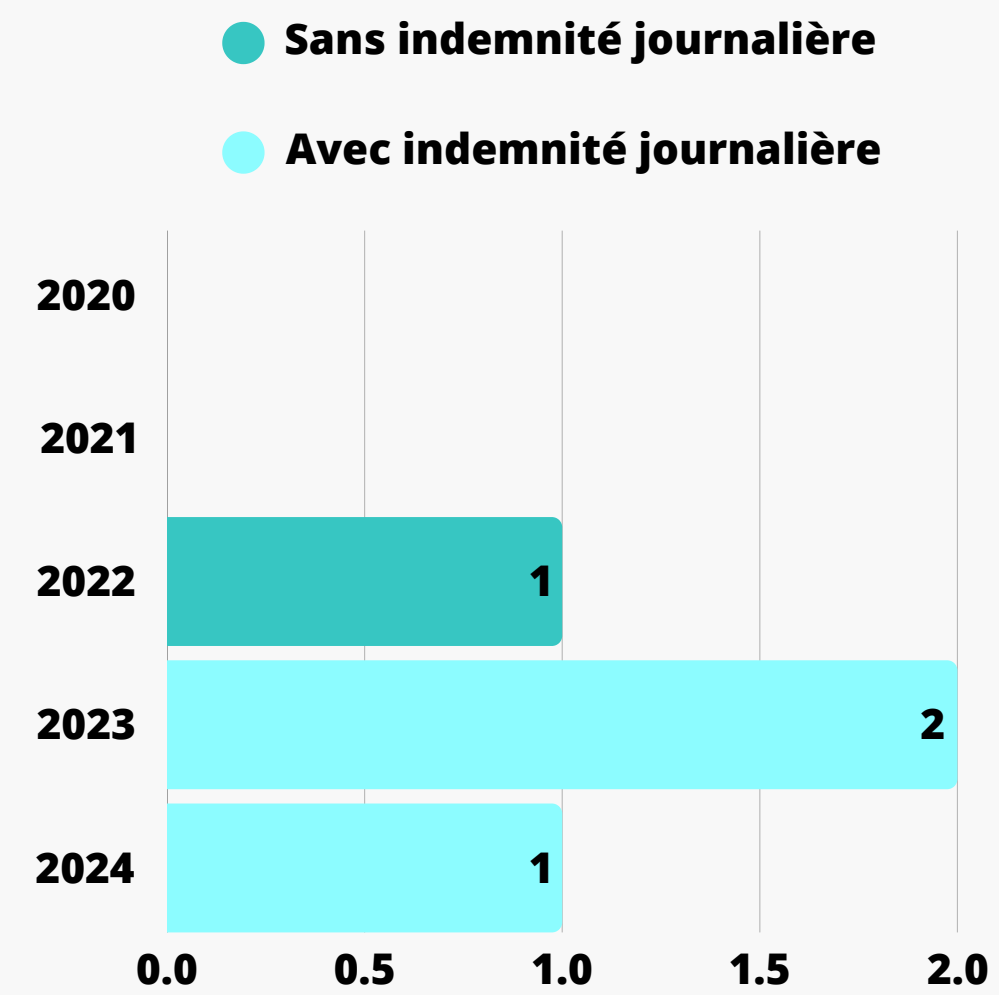


KPI - SST SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

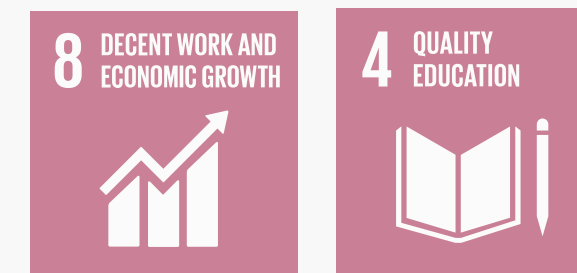
Nombre de cas par année



Détail des accidents professionnels



ENGAGEMENT N° 2



Objectif initial :

D'ici 2024, 100 % de nos employé.e.s sont formé.e.s en matière de durabilité selon les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030.

Résultat :

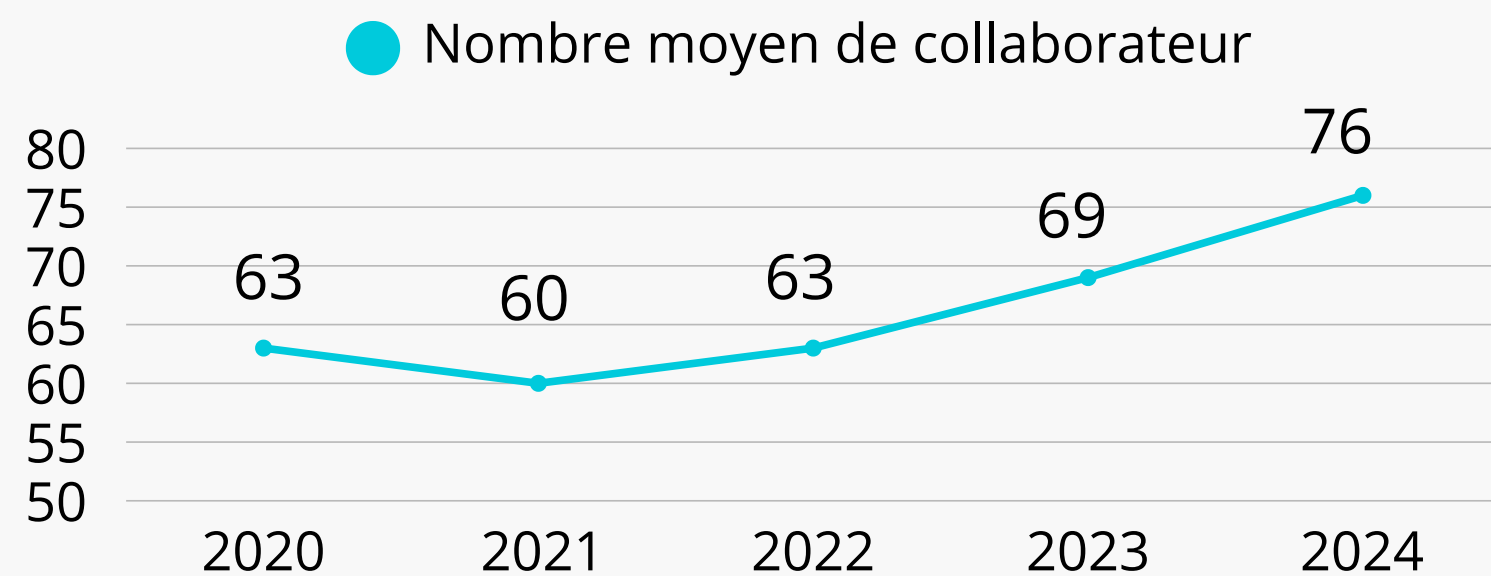
Fin 2024, 100% du personnel a suivi la formation, qui fait maintenant partie du programme de formation suivi par les nouveaux collaborateurs.trices à leur arrivée.

Nouvel objectif :

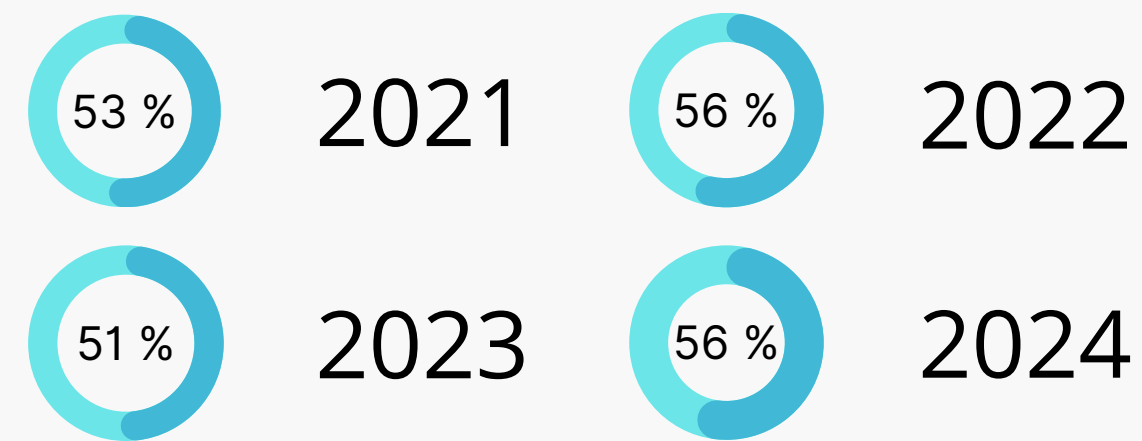
Garantir une formation à 100% de nos collaborateurs.trices dans les domaines suivants : santé et sécurité au travail (SST), ressources Humaines (RH), durabilité et dessin technique.

* Total de 4.5 heures de formation par personne

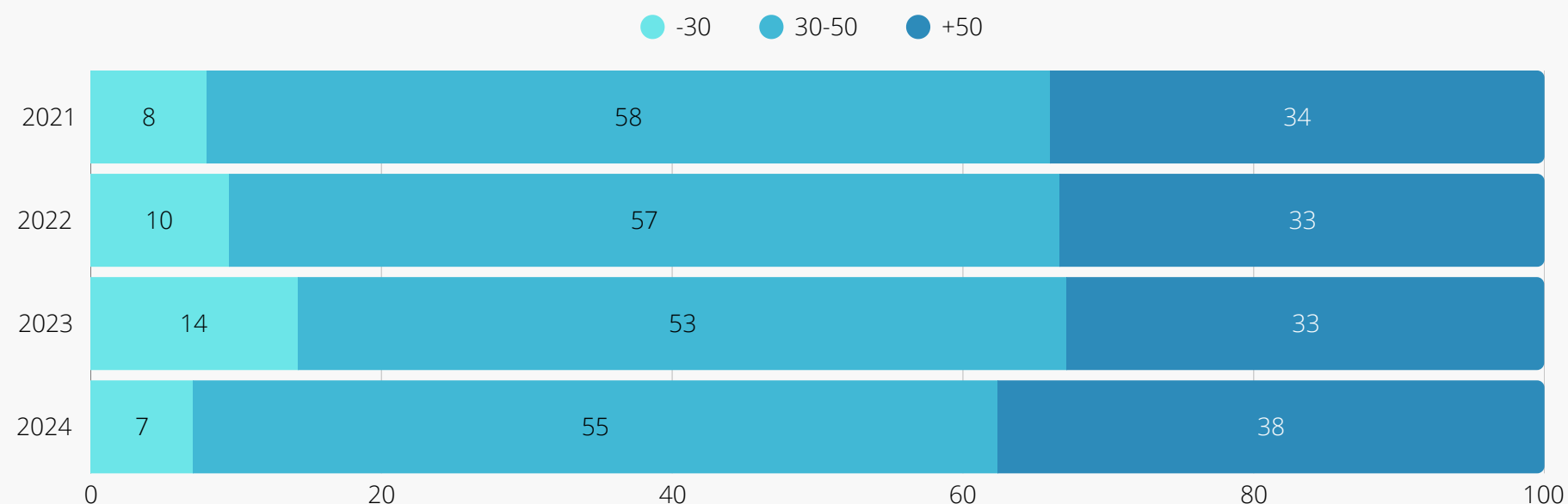
KPI - SOCIAL DÉMOGRAPHIE DU PERSONNEL



Répartition du % de femme



Répartition des tranches d'âge



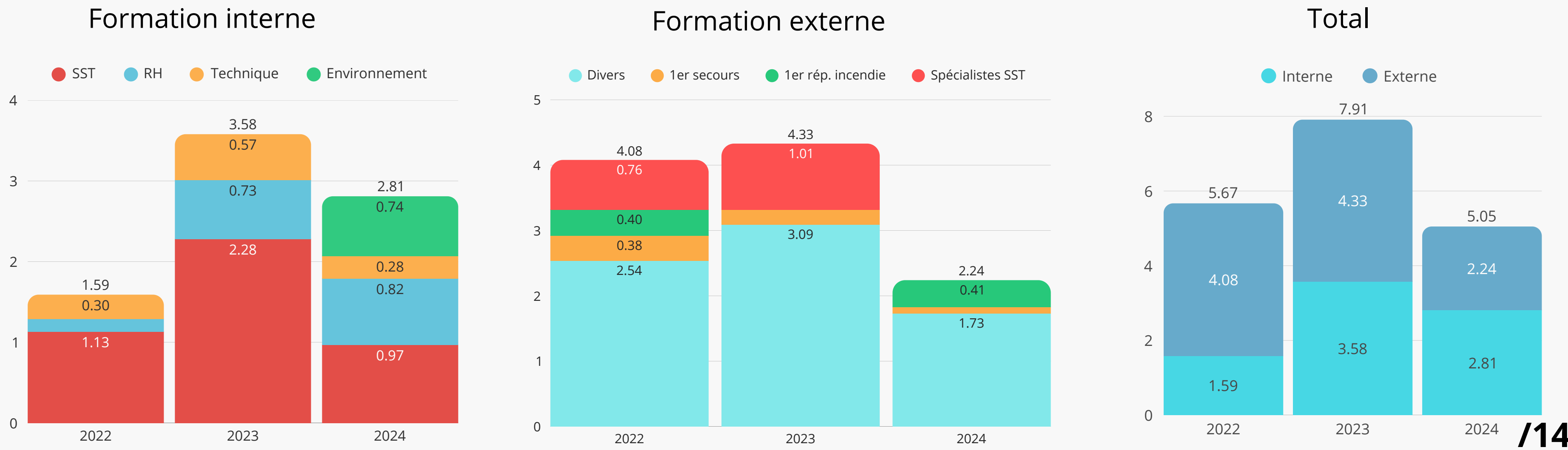
Divers 2024 :

- 100% des collaborateurs.trices sont soumis à la convention collective de travail (CCT) des industries horlogère et microtechnique suisses.
- 100% des collaborateurs.trices ont suivi le programme de formation qui traite des thématiques des ressources Humaines (RH), santé et sécurité (SST), durabilité et dessin technique.

PROGRAMME DE FORMATION RH :
Conditions de travail - harcèlement - discrimination - charte informatique - liberté d'association - calendrier annuel de fermeture - remboursement des frais - lutte contre la corruption (pot-de-vin, blanchiment d'argent, conflit d'intérêt, fraude) - règlement des primes de fidélité - départ en retraite

PROGRAMME DE FORMATION SST :
Visite d'entreprise - règles de sécurité - équipement de protection individuelle - prise en charge sanitaire - évacuation de l'entreprise - produits chimiques - prévention des maladies de la peau - présentation des services de secours et incendie - organigramme

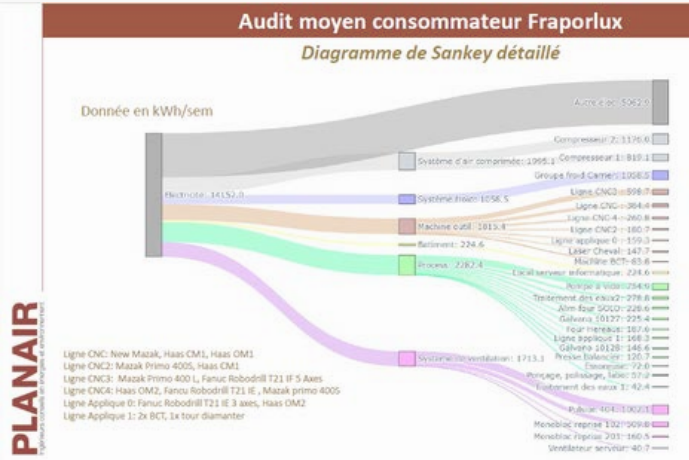
PROGRAMME DE FORMATION RSE :
Accord de Paris - agenda 2030 - objectifs de développement durable - objectifs de la confédération Suisse - augmentation de la température - objectifs Fraporlux Swiss SA - les actions individuelles





2022-2024

Identification de nos consommateurs.
Rapport des potentiels d'économie.
Plan d'action comprenant 23 mesures.



2022-2023

Remplacement des compresseurs équipés d'un système de récupération de la chaleur avec un débit variable.

Prise des mesures après installation afin de comparer les consommations.

Procédures d'extinction des machines établies.



ENGAGEMENT N° 3

2024



Après plusieurs mois
d'organisation et d'installation,
notre **centrale photovoltaïque**
est en service depuis le mois de
mars 2024.

590

Panneaux solaires

241 040

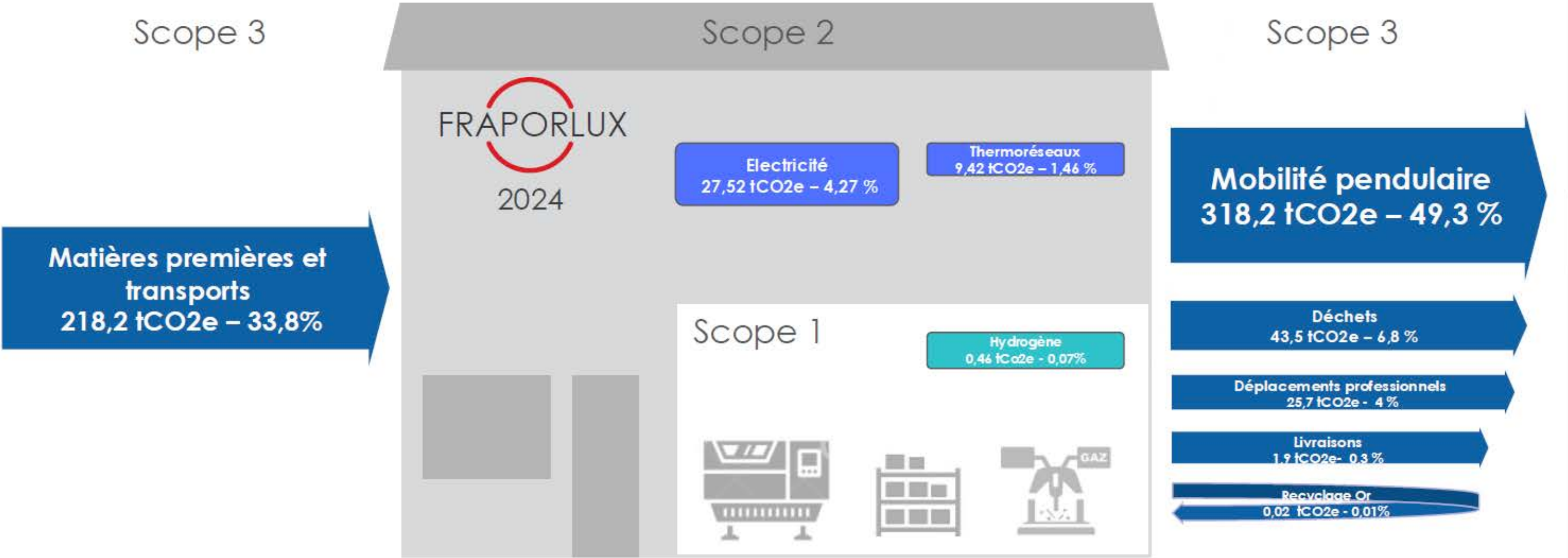
Kwh de production annuelle

KPI - BILAN CARBONE

Pour la quatrième année consécutive, nous établissons notre bilan carbone sur les scope 1, 2 et 3.

Bilan Carbone 2024 – Global : 644,9 tCO2e

Visualisation suivant la chaine de valeur

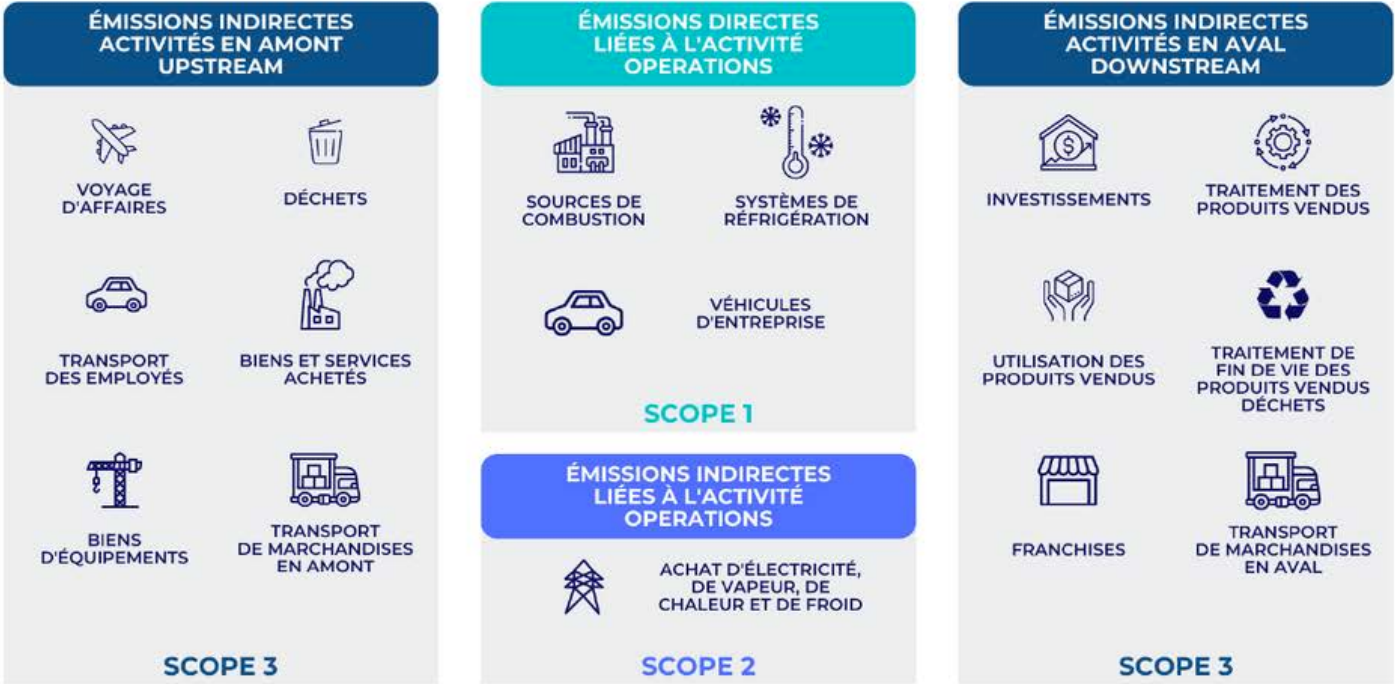


Notes:
• Valeurs et pourcentages du total des émissions

	% Emissions	Emissions [tCO2e]
Scope 1	0,1%	0,46
Scope 2	5,7%	36,9
Scope 3	94,2%	607,5

KPI - BILAN CARBONE

Bilan Carbone – Catégorie Greenhouse Gas Protocol (GHGP)



Amont : Émissions indirectes de gaz à effet de serre (GES) liés aux biens et services achetés ou acquis qui ont lieu avant la production des biens/services vendus.

Aval : Émissions indirectes de GES liés au transport, utilisation des produits vendus et au traitement des produits en fin de vie.

Les informations contenues dans ce document sont fournies " en l'état " et ne sont pas destinées à constituer un conseil professionnel ou tout autre type de conseil. Aucune garantie n'est donnée. DSS Sustainable Solutions Switzerland SA ("DSS") ne sera responsable d'aucune perte découlant de ou en relation avec les informations fournies dans ce document ou de leur utilisation. Ce document ainsi que toute information contenue dans le présent document ou fournie dans le cadre ou en relation avec les Prestations, sont confidentiels et sont la propriété ou sous licence de DSS ou de ses sociétés affiliées. Lesdits informations, et toutes les marques, images, logos et noms ("Marques") figurant dans ce document sont la propriété de DSS ou sous licence et ne peuvent être copiées, recopiées, reproduites, traduites, divulguées, adaptées, modifiées ou distribuées ni utilisées à quelque fin que ce soit sans l'autorisation préalable et écrite de DSS. ©DSS Sustainable Solutions Switzerland SA 2022. Tous droits réservés.

Informations :
Pour une meilleure compréhension, nos résultats sont alignés sur le GHG Protocol.

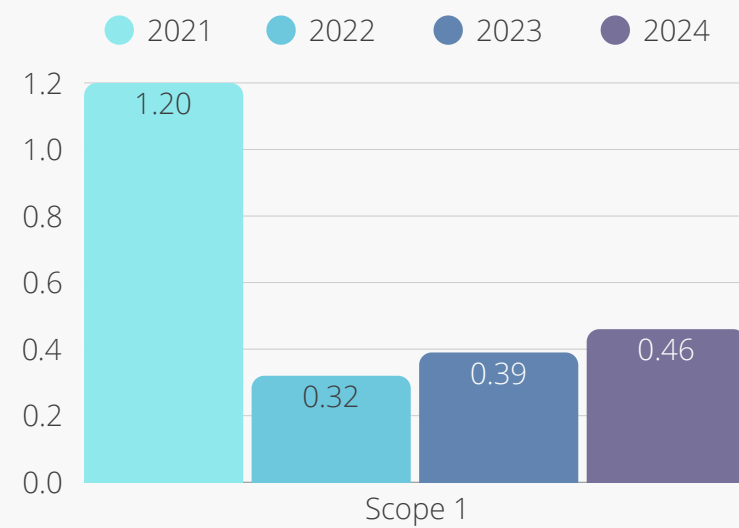
Les émissions sont calculées sur la base de données Ecoinvent avec la méthode Environmental Footprint et avec l'utilisation du logiciel SimaPro.

GHG Protocol – Scopes et catégories appliquées à Fraporlux

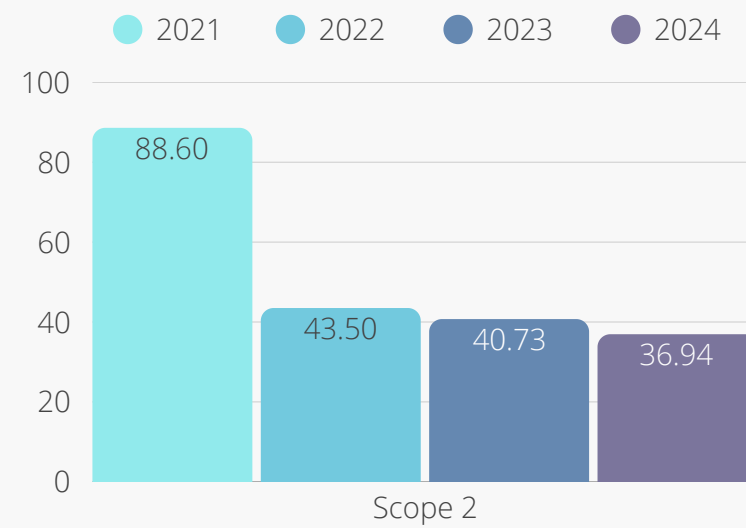
Scope	Catégorie	Noms	Application
1	1	Direct emissions from owned or controlled sources	Inclus
2	2	Indirect emissions from the generation of purchased energy	Inclus
3 Amont	3 - Cat.1	Purchased goods and services	Inclus
	3 - Cat.2	Capital goods	Exclus
	3 - Cat.3	Fuel - and energy-related activities	Non pertinent
	3 - Cat.4	Upstream transportation and distribution	Inclus
	3 - Cat.5	Waste generated in operations	Inclus
	3 - Cat.6	Business travel	Inclus
	3 - Cat.7	Employee commuting	Inclus
	3 - Cat.8	Upstream leased assets	Exclus
3 Aval	3 - Cat.9	Downstream transportation and distribution	Non pertinent - Les transports de distribution sont inclus dans les livraisons
	3 - Cat.10	Processing of sold products	Non pertinent
	3 - Cat.11	Use of sold products	Non pertinent
	3 - Cat.12	End-of-life treatment of sold products	Non pertinent
	3 - Cat.13	Downstream leased assets	Non pertinent
	3 - Cat.14	Franchises	Exclus
	3 - Cat.15	Investments	Exclus

KPI - RÉSULTATS ABSOLUS & RAPPORTÉS A UNE PIÈCE VENDUE

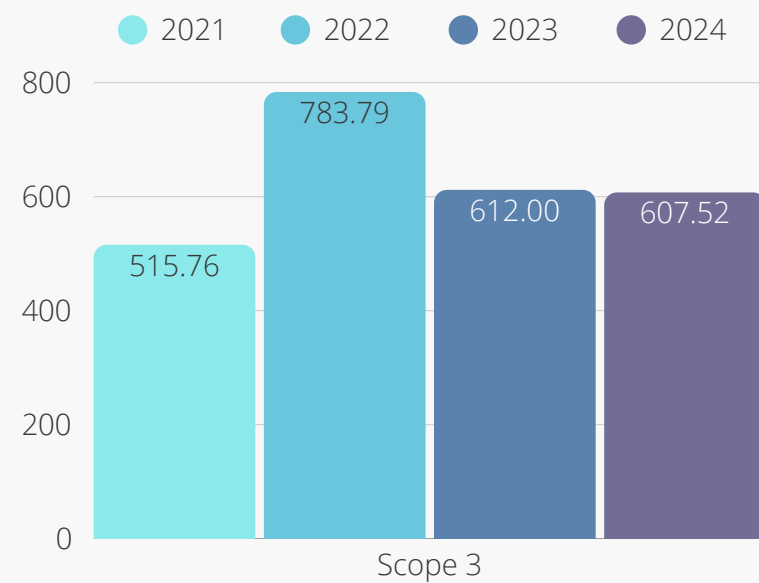
Tonne de GES total



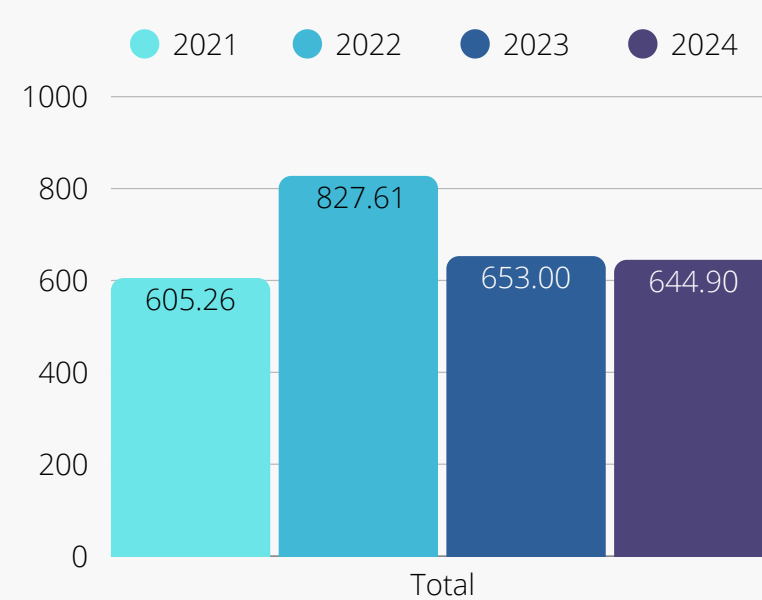
- 61 %



- 51 %

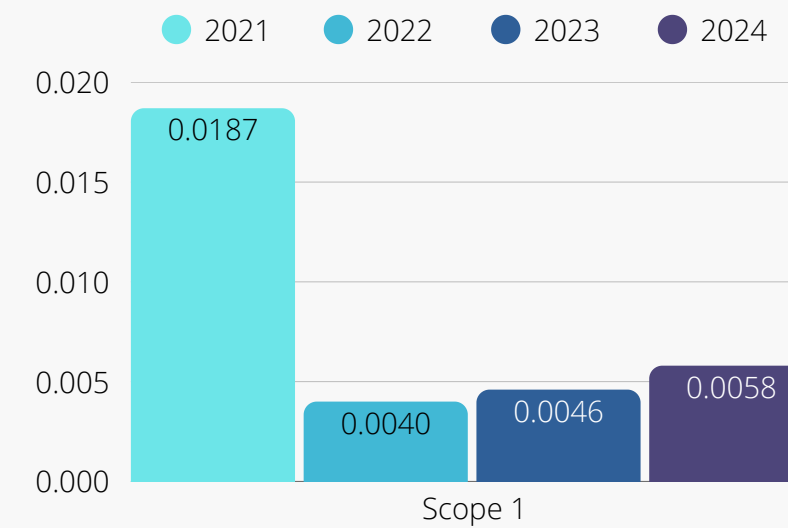


+ 17 %

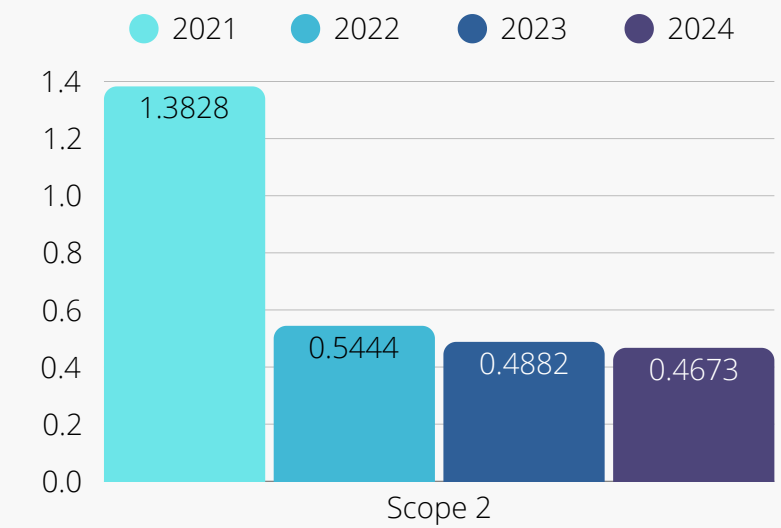


+ 6 %

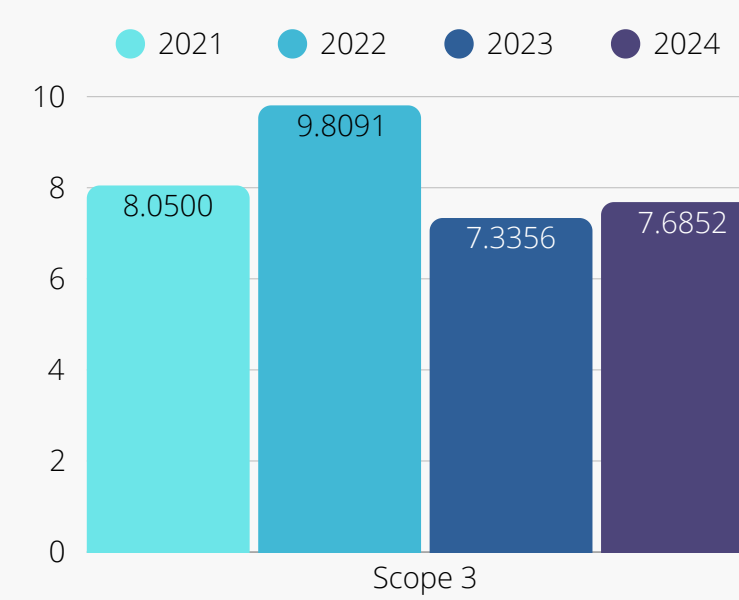
KG de GES rapporté à une pièce vendue



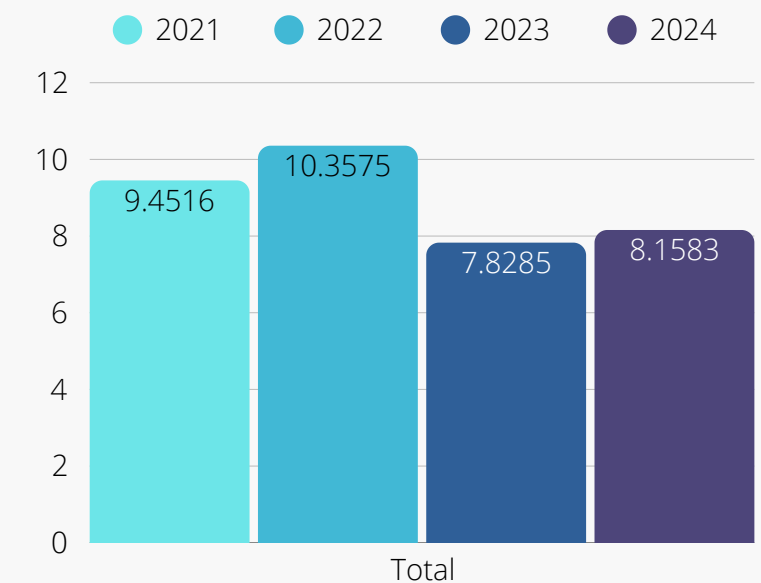
- 68 %



- 66 %



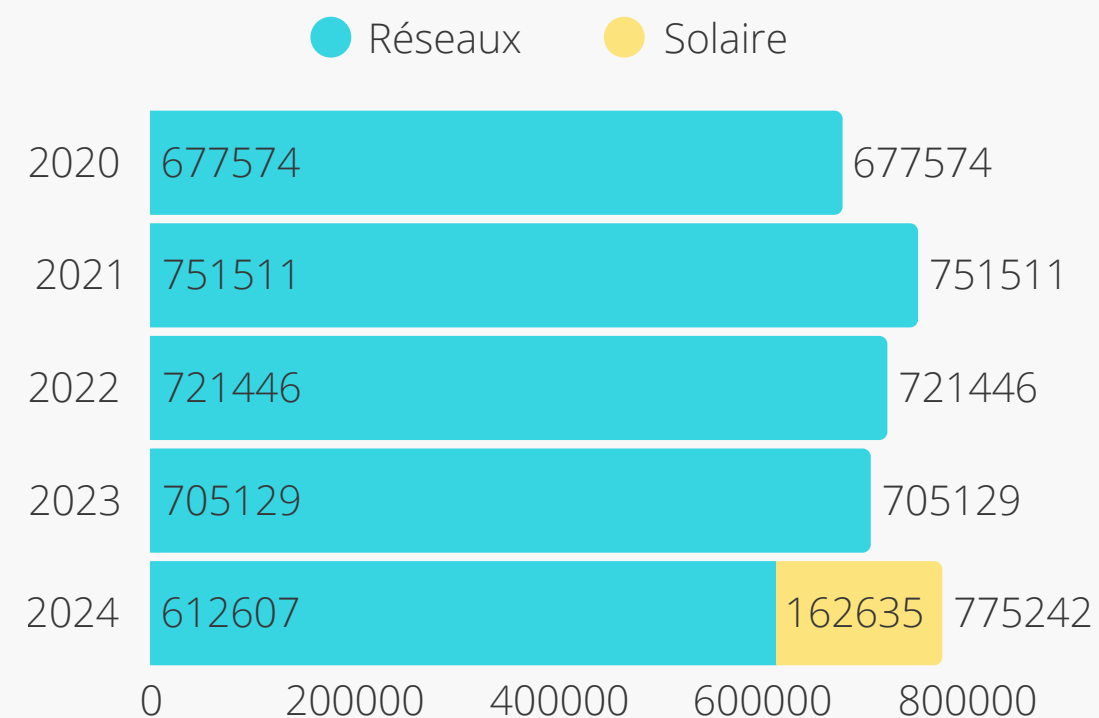
- 4 %



- 13 %

KPI - SCOPE 1

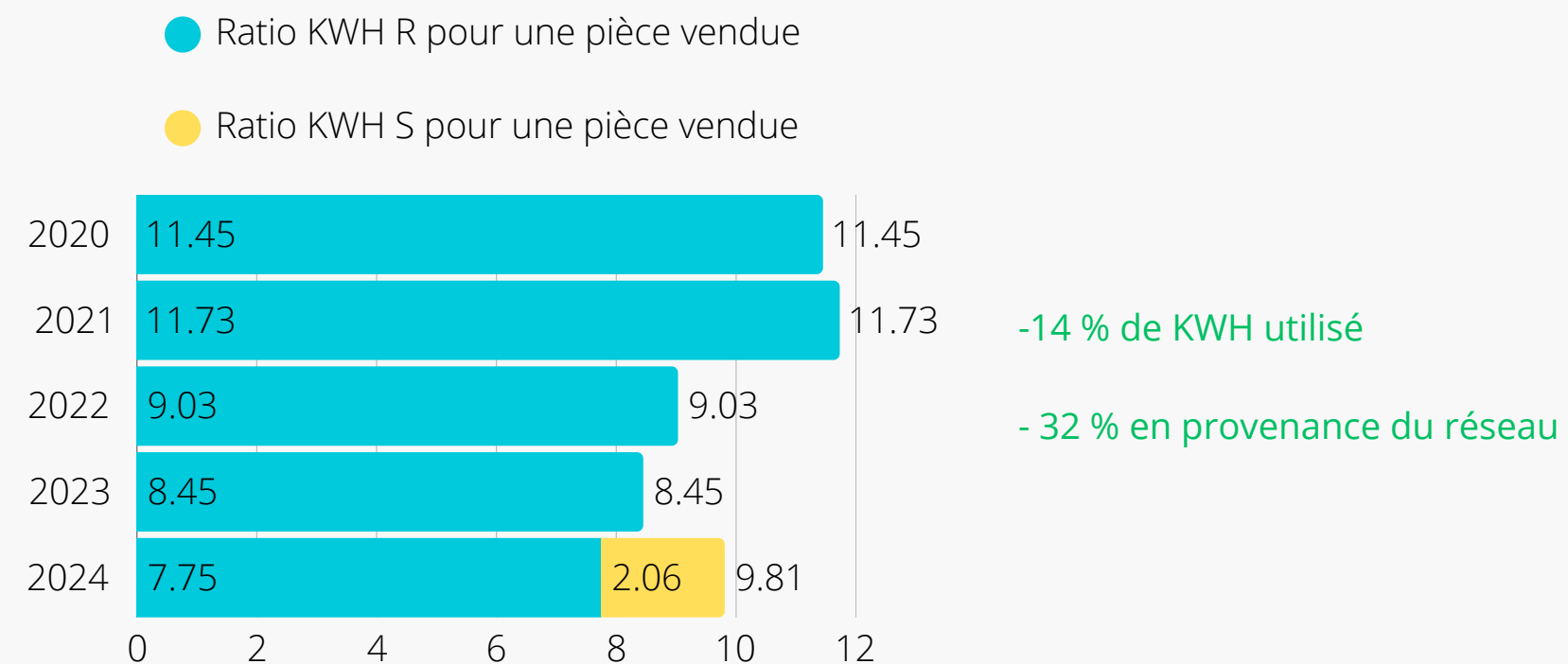
Electricité



+ 14 % de KWH utilisé

- 9 % en provenance du réseau

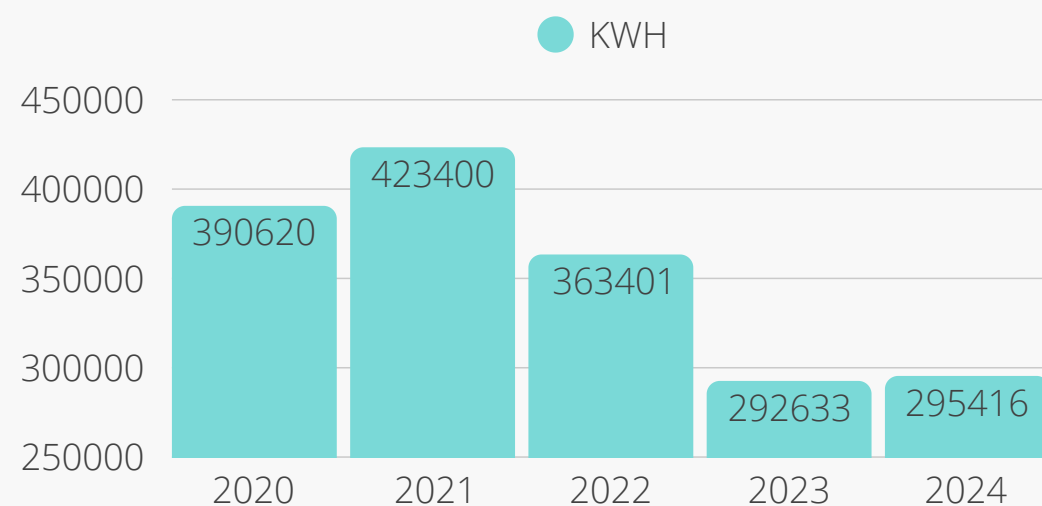
En 2024, la part de KWH
provenant d'énergie solaire était
de 21 %



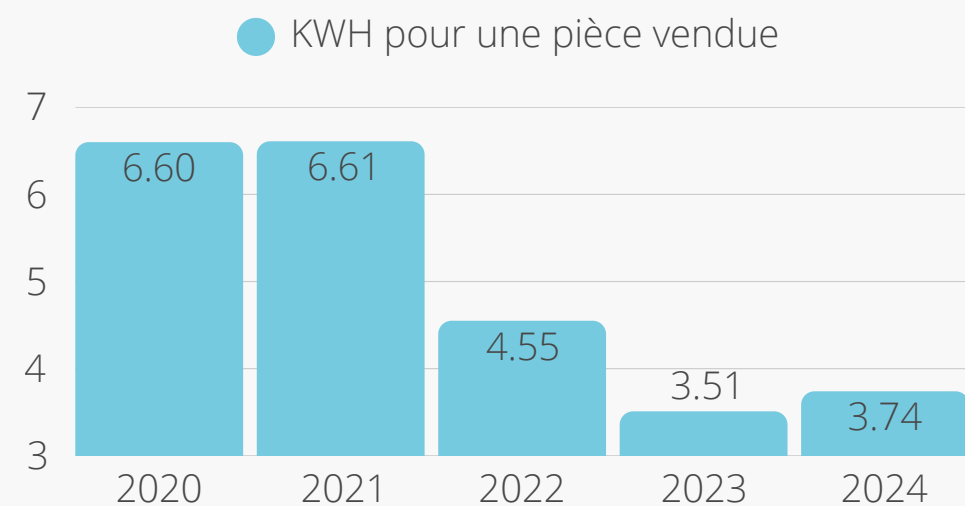
-14 % de KWH utilisé

- 32 % en provenance du réseau

Chauffage

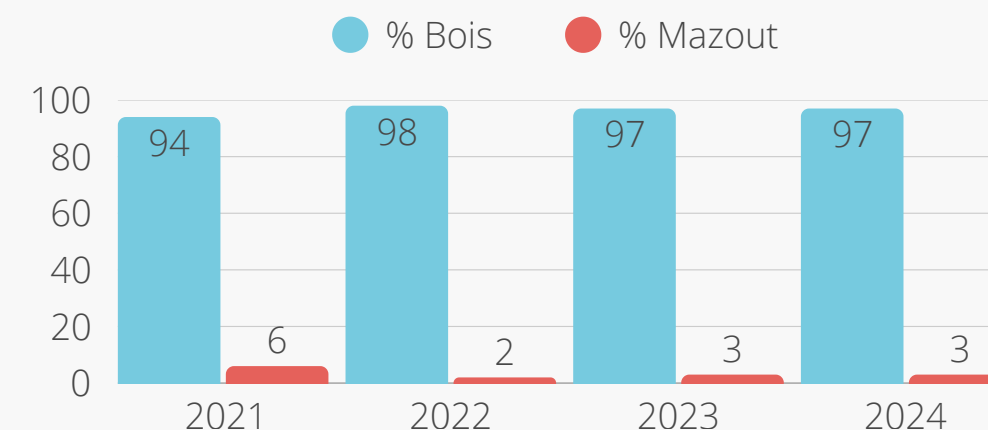


- 24 %

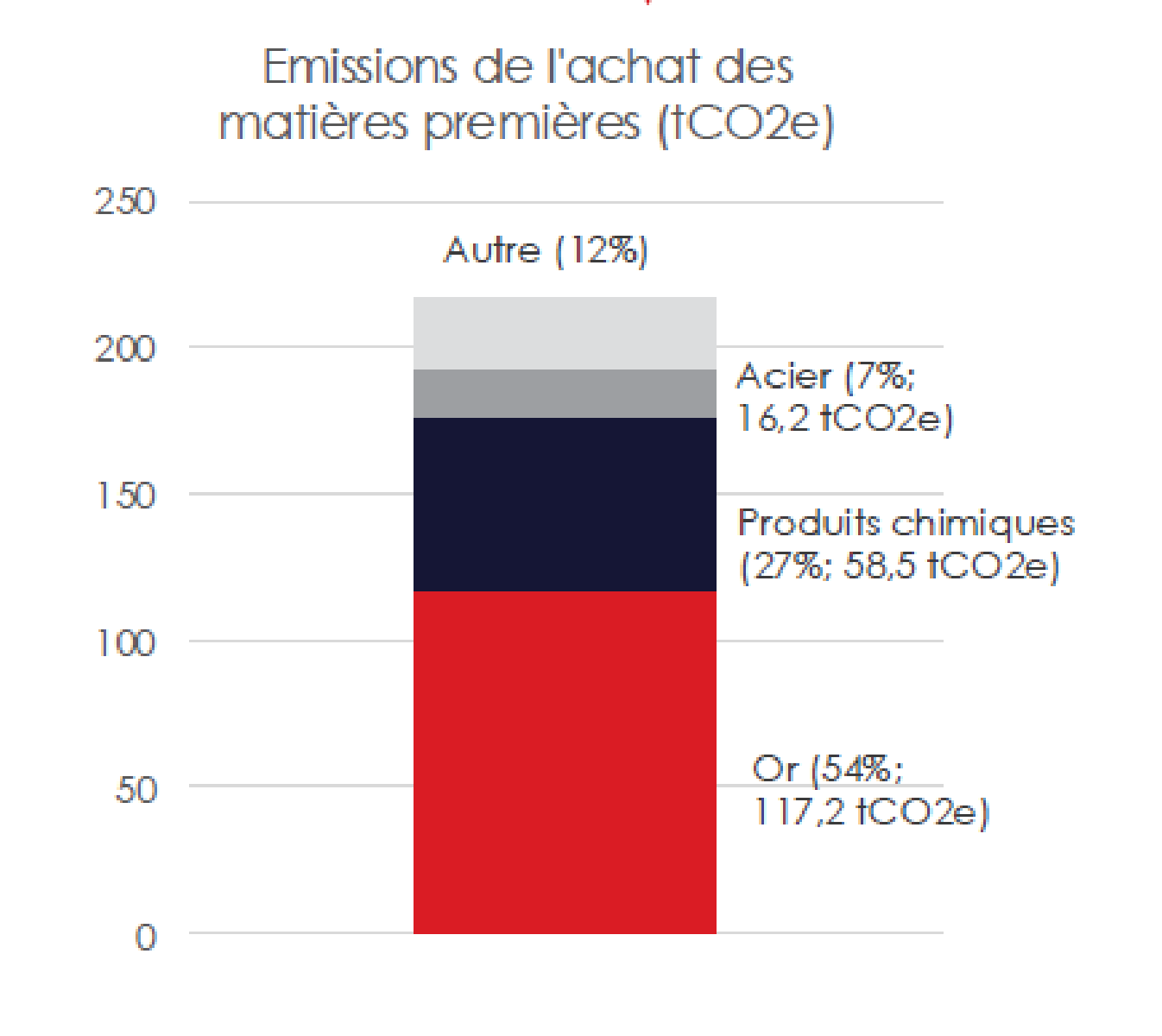


- 43 %

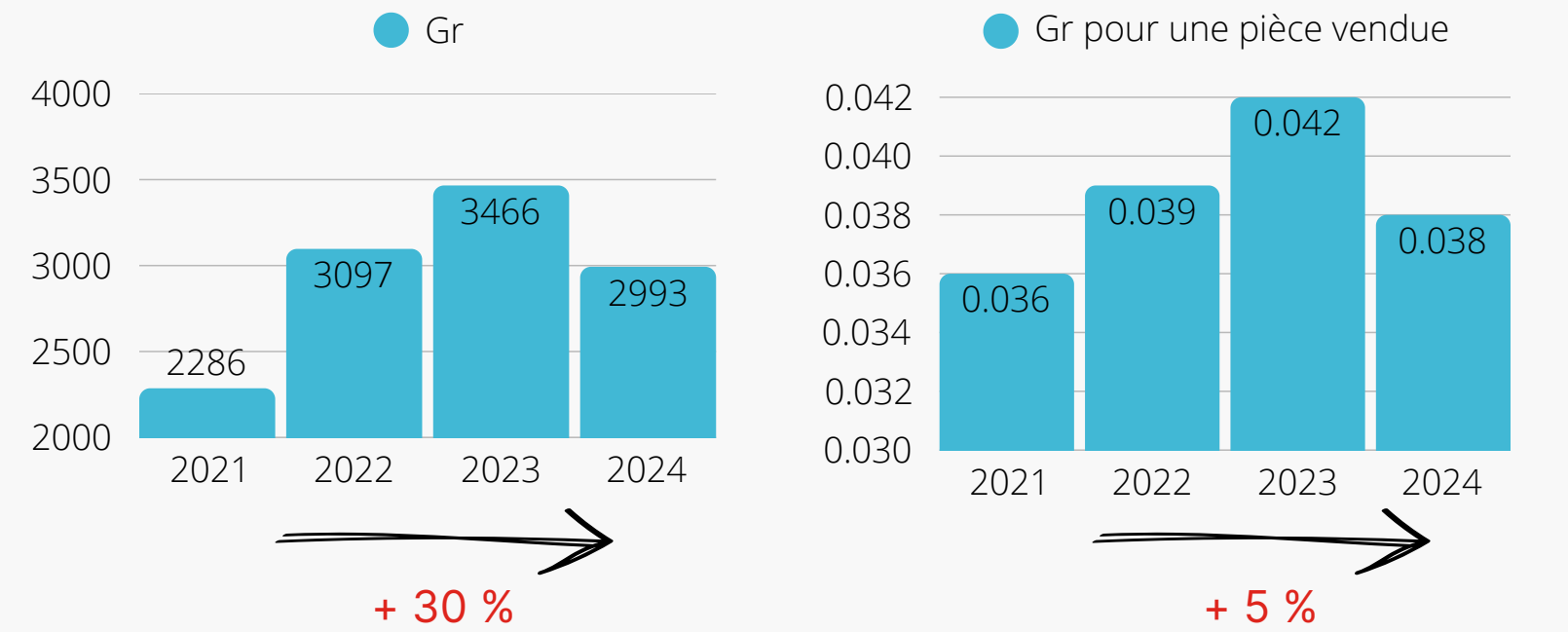
Répartition des combustibles pour le chauffage



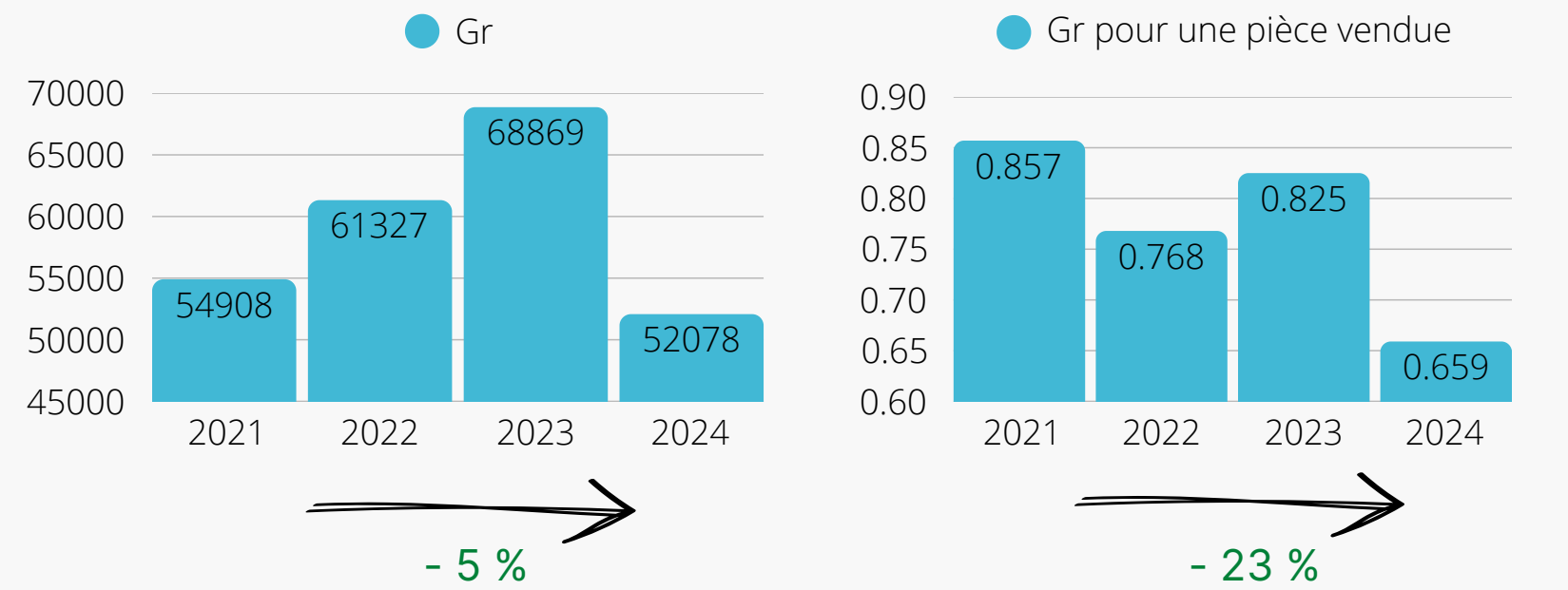
KPI - SCOPE 3



Or acheté

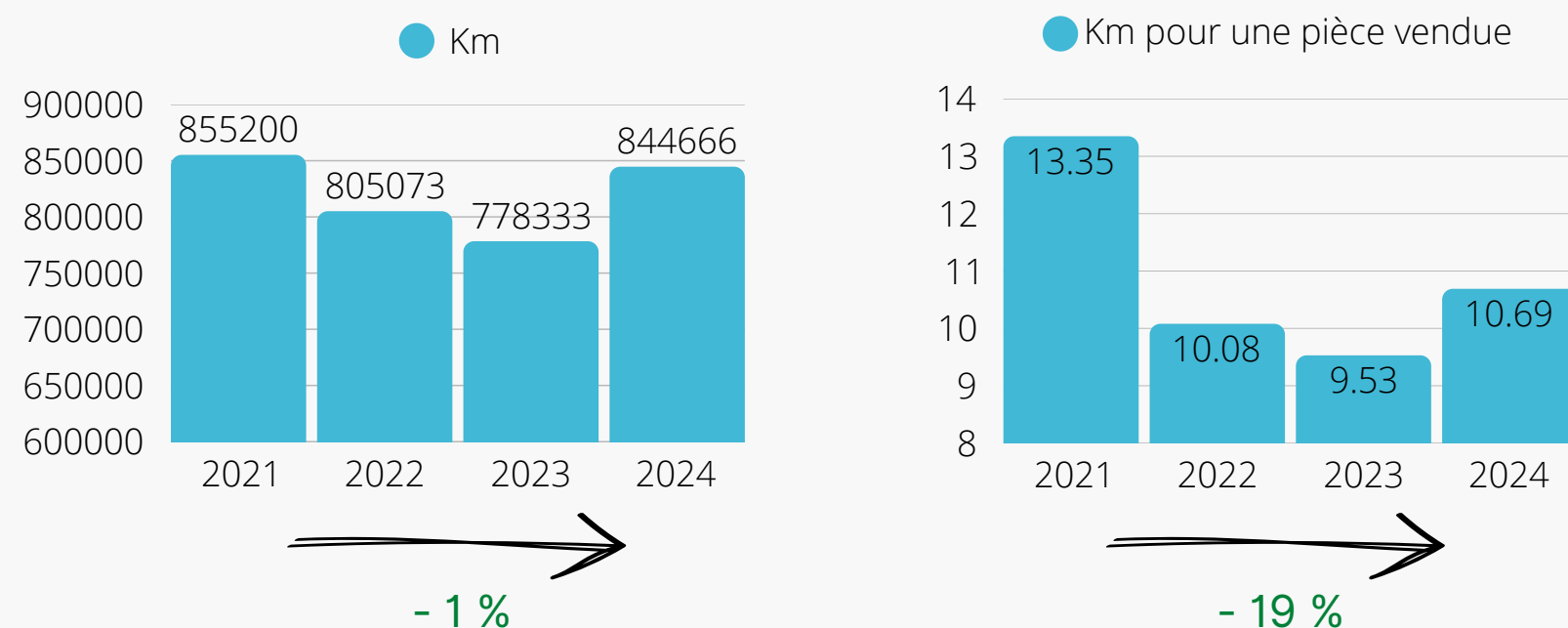


Or recyclé

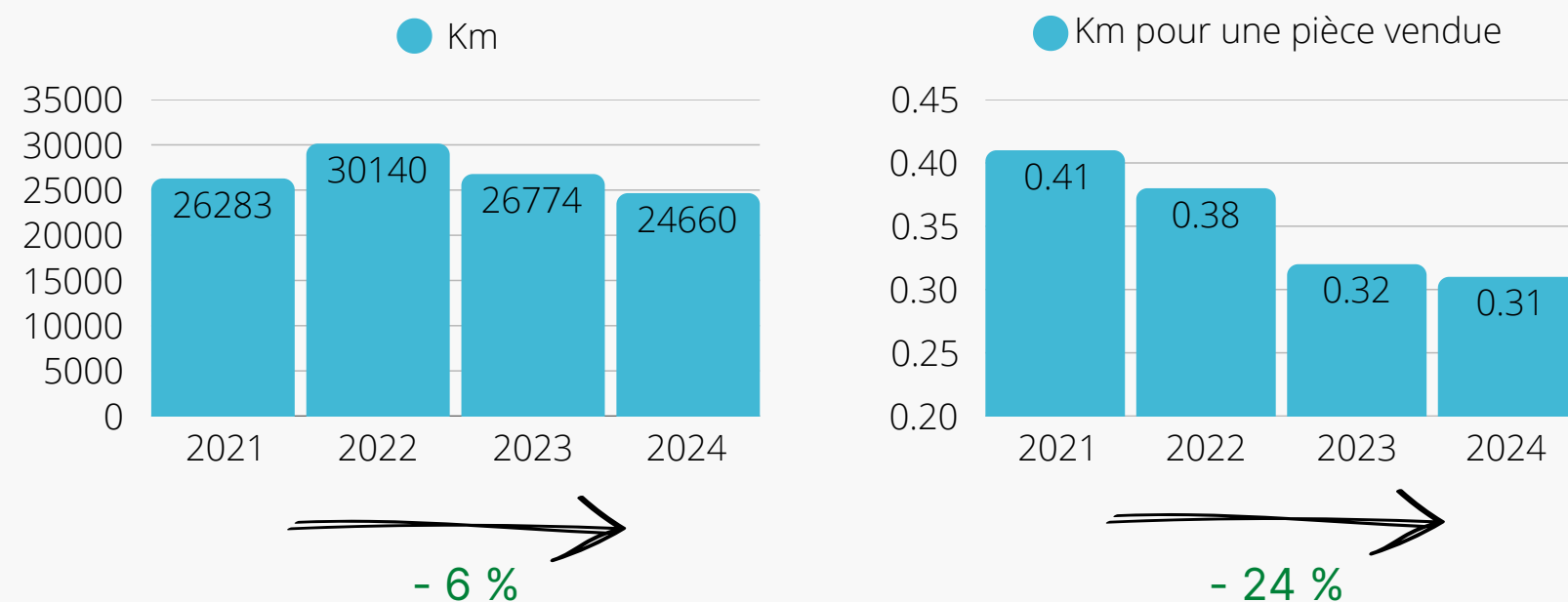


KPI - SCOPE 3

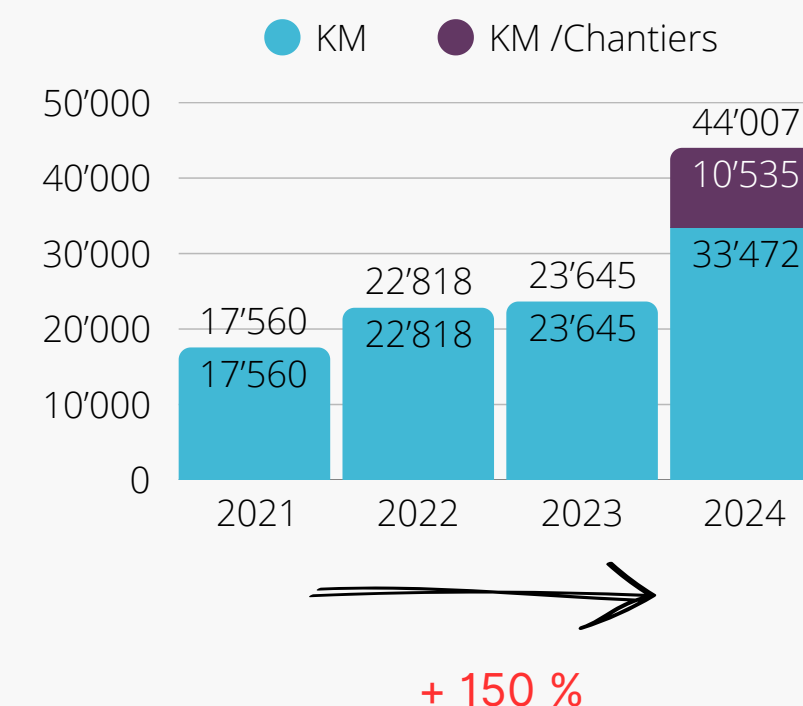
Mobilité pendulaire



Véhicule de fonction



Véhicule des visiteurs

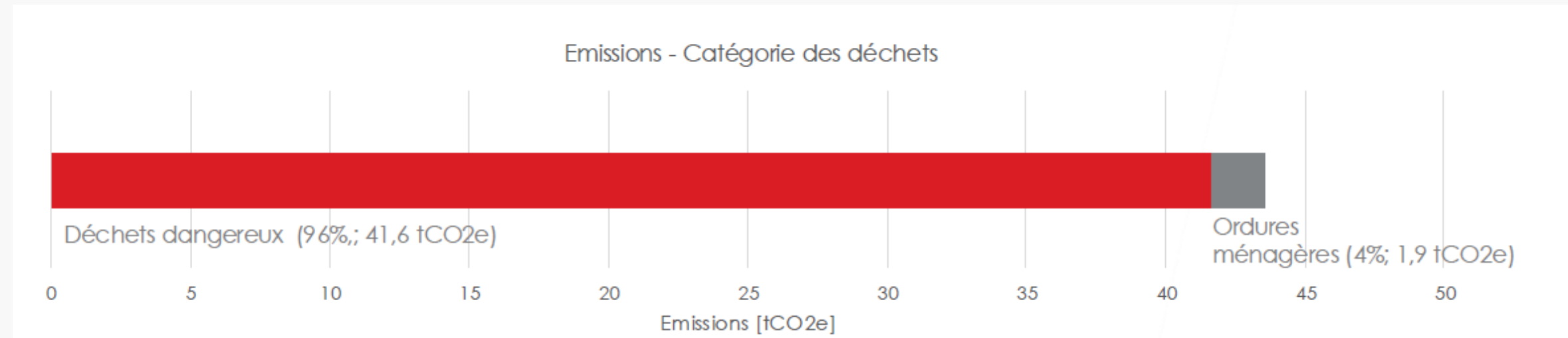


Face à cette nette augmentation, nous avons analysé en détail les déplacements de toutes les personnes qui sont venues dans nos locaux au cours de l'année.

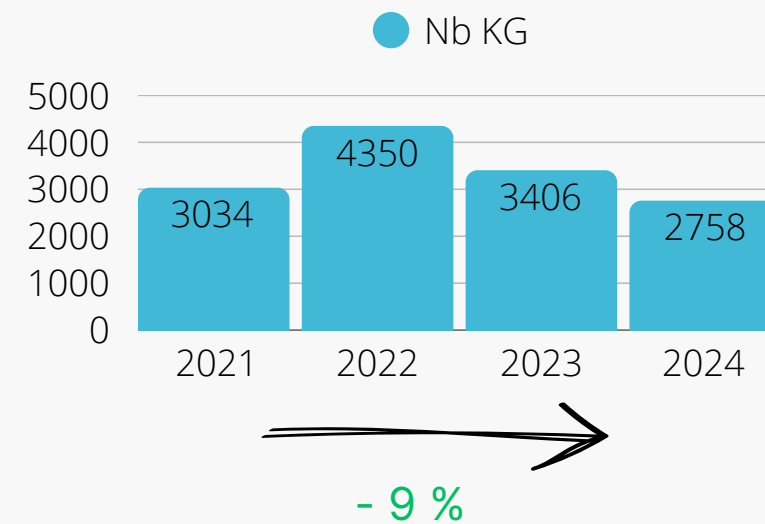
Après analyse, on constate une variable. Nous avons mené plusieurs gros chantiers, notamment l'installation des panneaux solaires et la modification à l'interne de deux zones de travail.

Ces travaux ont nécessité plusieurs sociétés sur plusieurs mois. Ce qui représente à eux seuls plus de 10'000 km parcourus.

KPI - SCOPE 3

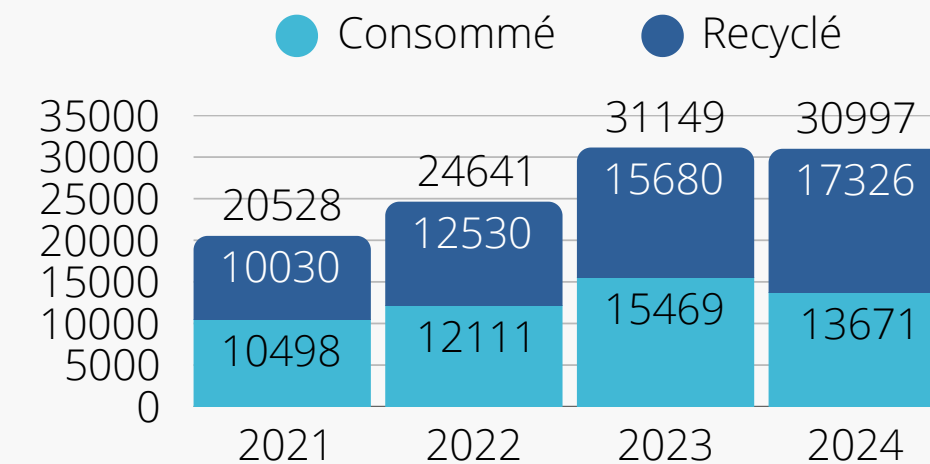


Ordures ménagères détruites



Grâce à notre solution de chiffons et absorbants lavables mise en place en 2023, nous avons pu diminuer nos déchets.

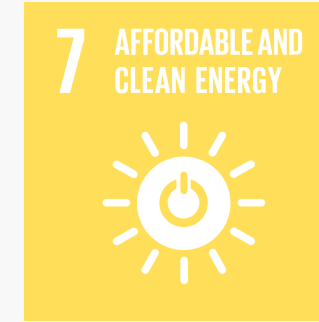
Produits chimiques



Nous avons une augmentation de 51 % de produits consommés et de 72 % de produits que nous avons recyclés.

La part de produits consommés et non recyclés diminue passant de 51% en 2021 à 44 % en 2024.

ENGAGEMENT N° 3



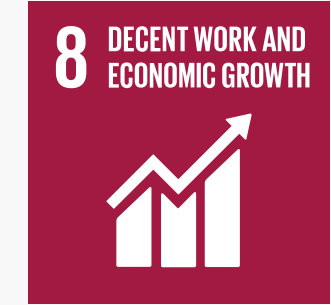
Objectif :

D'ici 2028, nous réduisons de 25 % nos émissions de CO2 (Scopes 1, 2 & 3) par rapport à 2021 et nous nous engageons dans l'initiative Science Based Targets (SBTi)*.

Pour la suite :

- Calculer l'impact de notre centrale photovoltaïque sur une année entière.
- Continuer de travailler sur un plan de mobilité.
- Continuer de mettre en place et/ou surveiller des mesures issues de notre analyse des grands consommateurs.
- Rechercher de nouvelles technologies ou partage d'expérience afin d'améliorer notre efficience dans les trois scopes.

ENGAGEMENT N° 4 & 5



Engagement 4 :

D'ici 2028, nous nous assurons que 90 % des composants et matières de notre production annuelle respectent des critères sociaux et environnementaux exigeants, avec une traçabilité de rang 2 de nos fournisseurs, par rapport à 2021*.

* 100 % de nos métaux précieux que sont l'or, les diamants et les pierres de couleurs respectent ces critères. Déjà certifié Responsible Jewellery Council COP 2021-23/ 2024-27, COC 2023-25 et Ecovadis Gold 2021-22-24.

Engagement 5 :

D'ici 2030, 100 % de nos fournisseurs de matières et composants se conforment aux exigences de notre code de conduite fournisseurs*

*vérifiés par un questionnaire et une visite sur site tous les trois ans

KPI - CHAINE D'APPROVISIONNEMENT

	2023	2024
Fournisseurs analysés • composants précieux • composants non précieux • matières précieuses • matières non précieuses	32	30
Atteignent nos standards exigeants sur le domaine social	84 %	90 %
Signent notre code de conduite	28 %	66 %
Atteignent nos standards exigeants sur le domaine environnemental	3 %	4 %

ETHIQUE - PROCÉDURE DE GESTION DES PLAINTES

FRAPORLUX	FRAPORLUX SWISS SA RUE DU BREUIL 2 2855 GLOVELIER	Date émission : 22.11.2023
		Version : 2
		Visa : GKO / ASI

Gestion des plaintes

Frporlux Swiss SA a établi la présente procédure pour recevoir des plaintes de la part de ses parties prenantes internes et externes.

Monsieur Alain Sierro (Directeur Général) est responsable de la mise en œuvre et de la révision de cette procédure si nécessaire, mais au minimum tous les deux ans.

Les parties intéressées peuvent soumettre leurs préoccupations par courriel. Les coordonnées des personnes de contact se trouvent dans la politique éthique, au chapitre 5.2.

A la réception de la plainte, nous nous efforçons:

- D'obtenir un rapport précis de la plainte;
- D'expliquer notre procédure de traitement des plaintes;
- D'établir la manière dont le plaignant souhaite que celle-ci soit traitée;
- De conserver la confidentialité du plaignant si cela est son souhait;
- De décider de la personne qui doit traiter la plainte en interne ou de contribuer à acheminer la plainte vers l'entité qui s'applique. Par exemple, le fournisseur concerné ou l'institution qui s'applique dans le secteur;
- D'obtenir de plus amples informations, le cas échéant, lorsque le problème peut être traité en interne;
- D'identifier toutes les mesures que nous devrions prendre, notamment effectuer un suivi de la situation;
- D'informer le plaignant de nos décisions ou conclusions;
- De conserver les plaintes reçues et la procédure interne de suivi dans nos archives durant au moins cinq ans voire dix ans si nécessaire.

Nous garantissons que tous les griefs seront traités de manière égale et sans représailles.

Approuvé par le Conseil d'administration le 22 novembre 2023

Président du Conseil d'administration

Jean-Jacques Miauton
Jean-Jacques Miauton

Directeur Général

Alain Sierro
Alain Sierro

Frporlux Swiss SA • Rue du Breuil 2 • CH – 2855 Glovelier
Tél. +41 (0) 32 465 94 30 • Fax. +41 (0) 32 465 94 32 • fraporlux@fraporlux.com • www.fraporlux.com

FRAPORLUX	FRAPORLUX SWISS SA RUE DU BREUIL 2 2855 GLOVELIER	Date émission : 17.11.2023
		Version : 1
		Visa : GKO / ASI

5.2. GOUVERNANCE :

Chap.	Thématique	Gouvernance / Responsabilités	Contact
POLITIQUE GÉNÉRALE			
1.1	Convention collective de travail	Alain Sierro Directeur Général	fraporlux@fraporlux.com
1.2	Solution de branche MSST		
1.3	Certifications		
1.4	Organisation des politiques		
1.5	Gestion des risques et conformités		
1.6	Gestion des plaintes		
1.7	Gouvernance		
POLITIQUE SOCIALE			
2.1	Conditions de travail	Sylvie Gigon Responsable RH	s.gigon@fraporlux.com
2.2	Dialogue social		
2.3	Santé et Sécurité		
2.4	Discrimination / égalité – diversité - inclusion		
2.5	Harçèlement		
POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE			
3.1	Energies	Alain Sierro Directeur Général	environnement@fraporlux.com
3.2	Gaz à effet de serre		
3.3	Eau		
3.4	Déchets et émissions		
3.5	Produits chimiques		
3.6	Utilisation du produit		
3.7	Fin de vie du produit		
3.8	Santé et sécurité du consommateur		
3.9	Promotion de la consommation durable du produit		
POLITIQUE DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT			
4.1	Droit de l'Homme et du travail	Alain Sierro Directeur Général	chainedappro@fraporlux.com
4.2	Pratique environnementales		
4.3	Soutien direct ou indirect aux groupes armés non étatiques		
4.4	Minerais de conflit		
4.5	Force de sécurité publique et privée		
POLITIQUE ETHIQUE			
5.1	Gestion des plaintes	Alain Sierro Directeur Général	ethique@fraporlux.com
5.2	Gouvernance		
5.3	Pots de vin - paiement de facilitation - corruption		
5.4	Blanchiment d'argent		
5.5	Conflit d'intérêt		
5.6	Sécurité de l'information		
POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES			
6.1	Confidentialité	Alain Sierro Directeur Général	fraporlux@fraporlux.com
6.2	Collecte de l'information et traitement des données personnelles		
6.3	Sécurité		
6.4	Demande de modification ou de suppression des données personnelles		
6.5	Modification		



Disponible sur notre site internet onglet durabilité - communication



Principe et objectif détaillés dans notre politique d'entreprise chapitre 5.1 et 5.2



Rapport des événements signalés dans le rapport de durabilité



Liste des personnes de référence et données de contact

KPI ETHIQUE - PLAINTES EXTERNES

Chap.	Thématique	Plaintes reçues 2023	Plaintes reçues 2024
1.1	Convention collective de travail	0	0
1.2	Solution de branche MSST	0	0
1.3	Certifications	0	0
1.4	Organisation des politiques	0	0
1.5	Gestion des risques et conformités	0	0
1.6	Gestion des plaintes	0	0
1.7	Gouvernance	0	0
2.1	Conditions de travail	0	0
2.2	Dialogue social	0	0
2.3	Santé et sécurité	0	0
2.4	Discrimination / égalité - diversité - inclusion	0	0
2.5	Harcèlement	0	0
3.1	Energies	0	0
3.2	Gaz à effet de serre	0	0
3.3	Eau	0	0
3.4	Déchets et émissions	0	0
3.5	Produits chimiques	0	0
3.6	Utilisation du produits	0	0
3.7	Fin de vie du produit	0	0

Chap.	Thématique	Plaintes reçues 2023	Plaintes reçues 2024
3.8	Santé et sécurité du consommateur	0	0
3.9	Promotion de la consommation durable du produit	0	0
4.1	Droit de l'Homme et du travail	0	0
4.2	Pratiques environnementales	0	0
4.3	Soutien direct ou indirect aux groupes armés non étatiques	0	0
4.4	Minerais de conflit	0	0
4.5	Force de sécurité publique et privé	0	0
5.1	Gestion des plaintes	0	0
5.2	Gouvernance	0	0
5.3	Pot de vin et paiement de facilitation - corruption	0	0
5.4	Blanchiment d'argent	0	0
5.5	Conflit d'intérêt	0	0
5.6	Sécurité de l'information	0	0
6.1	Confidentialité	0	0
6.2	Collecte de l'information et traitement des données personnelles	0	0
6.3	Sécurité	0	0
6.4	Demande de modification ou de suppression des données personnelles	0	0

KPI ETHIQUE - PLAINTES INTERNES

Chap.	Thématique	Plaintes reçues 2023	Plaintes reçues 2024
1.1	Convention collective de travail	0	0
1.2	Solution de branche MSST	0	0
1.3	Certifications	0	0
1.4	Organisation des politiques	0	0
1.5	Gestion des risques et conformités	0	0
1.6	Gestion des plaintes	0	0
1.7	Gouvernance	0	0
2.1	Conditions de travail	0	0
2.2	Dialogue social	0	0
2.3	Santé et sécurité	0	0
2.4	Discrimination / égalité - diversité - inclusion	0	0
2.5	Harcèlement	0	4*
3.1	Energies	0	0
3.2	Gaz à effet de serre	0	0
3.3	Eau	0	0
3.4	Déchets et émissions	0	0
3.5	Produits chimiques	0	0
3.6	Utilisation du produits	0	0
3.7	Fin de vie du produit	0	0

Chap.	Thématique	Plaintes reçues 2023	Plaintes reçues 2024
3.8	Santé et sécurité du consommateur	0	0
3.9	Promotion de la consommation durable du produit	0	0
4.1	Droit de l'Homme et du travail	0	0
4.2	Pratiques environnementales	0	0
4.3	Soutien direct ou indirect aux groupes armés non étatiques	0	0
4.4	Minerais de conflit	0	0
4.5	Force de sécurité publique et privé	0	0
5.1	Gestion des plaintes	0	0
5.2	Gouvernance	0	0
5.3	Pot de vin et paiement de facilitation - corruption	0	0
5.4	Blanchiment d'argent	0	0
5.5	Conflit d'intérêt	0	0
5.6	Sécurité de l'information	0	0
6.1	Confidentialité	0	0
6.2	Collecte de l'information et traitement des données personnelles	0	0
6.3	Sécurité	0	0
6.4	Demande de modification ou de suppression des données personnelles	0	0

2.5 : 2024 : 100% des plaintes ont été analysées, traitées et sont clôturées selon notre procédure de gestion des plaintes.

**FRAPORLUX
SWISS SA**

Rue du Breuil2
2855 Glovelier

Merci !

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Numéro de téléphone

+41 32 465 94 30

Adresse e-mail

fraporlux@fraporlux.com

Site Web

www.fraporlux.com